L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.

Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
Prix de chaque N°, 76 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N° 231. Vol. IX. — SAMEDI 31 JUILLET 1847.
Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
Ab. pour l'Étranger. — 10 — 20 — 40.

SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. *Explosion des ateliers d'artifice à Rochefort.* — **Concours des écoles spéciales en 1847.** — **Société de secours en faveur des chrétiens du Liban.** — **Courrier de Paris.** *La tribune des journalistes à la chambre des députés pendant la dernière séance; comme on s'amuse à la campagne; autre manière de s'amuser; un bon père et un bon chien.* — **Algérie.** Province de Constantine. *Trois portraits de chefs arabes; vue de la ville de Tebessa.* — **Académie des Sciences.** Météorologie, physique du globe et sciences naturelles. — **Un jour de grandes eaux à Versailles.** *Grande vue à vol d'oiseau de Versailles, avec les détails des pièces d'eau, bosquets réservés, etc.* — **Don Augustin Eguarritzioa.** Nouvelle, par M. J. Laprade. (Suite.) — **Forces militaires des Chinois.** *Sept Gravures.* — **Bulletin bibliographique.** — **Annonces.** — **Statue en bronze du maréchal comte d'Erlon.** *Une Gravure.* — **Principales publications de la semaine.** — **Correspondance.** — **Rébus.**

CHANGEMENTS D'ADRESSE. — Les abonnés qui désirent changer la destination de leur journal sont priés de vouloir bien prévenir l'administration au plus tard le jeudi qui précède la mise en vente des numéros.

Histoire de la Semaine.

En Angleterre, en ce moment, la reine dissout la chambre des communes, et va interroger les électeurs ; en Belgique, le roi congédie son cabinet, et donne mission à M. Rogier d'en constituer un nouveau. Chez nous, où l'une ou l'autre de ces mesures, où toutes les deux même à la fois trouveraient leurs approbateurs, les chambres vont se clore, mais pour revenir les mêmes, et l'on ne parle que d'un remaniement nouveau, non pas des premiers sujets, mais des inutilités de notre ministère.

(Explosion des ateliers d'artifice à Rochefort, d'après un croquis envoyé par M. Charles Van Tenac.

Mais si ce sont toujours les mêmes premiers rôles, quelle variété, quels changements on nous fait espérer dans le répertoire! Aimez-vous les réformes? On va vous en mettre partout. Vous ne reconnaîtrez pas, si ce n'est à son total peut-être, le budget prochain. Toutes les questions financières, fiscales, économiques, administratives, vont enfin être tranchées. C'est le ministère qui s'en charge, et le programme de Lisieux sera une vérité. Voilà ce qui se débitait aux dernières réceptions ministérielles, dans les dernières confidences des couloirs de la chambre. Sans nul doute on n'a pas recommandé aux députés partants de taire à leurs électeurs l'annonce de tant de merveilles. Nous les engageons toutefois à ne les leur promettre que sans garantie du gouvernement.

— La chambre des députés ne se réunira plus que pour recevoir communication de l'ordonnance de clôture de la session. Cette session 1846-47 a été ouverte le 17 août 1846, prorogée le 4 septembre, reprise le 11 janvier; elle ne sera guère close officiellement que vers le 10 août 1847. C'est une des plus longues, mais des moins remplies, depuis 1830.

Réception des députés dans les arrondissements. — La manifestation du Château Rouge trouve déjà de l'écho sur beaucoup de points de la France. A Périgueux, à Alby, à Mâcon, il y a eu des manifestations analogues. Dans cette dernière ville, le héros de la fête était M. de Lamartine; il y avait de 1,500 à 2,000 convives; *le Journal des Débats* a admis ce dernier chiffre. Un orage furieux a troublé un instant, mais n'est pas parvenu à dissoudre l'assemblée, que le brillant orateur a su retenir pendant une heure et demie sous des tentes déchirées, mais sous le charme de sa diction, par les flots de son éloquence, plus puissants que ceux de la pluie.

Fabrication du sucre indigène. — Chaque année voit se réduire le nombre des fabriques de sucre de betterave, et chaque année cependant voit s'accroître la fabrication de celles qui subsistent. Dans la campagne 1841-42, elles atteignaient presque le chiffre de 400; en 1847, elles n'étaient plus, comme l'indique le tableau inséré au *Moniteur* d'aujourd'hui, qu'au nombre de 298, concentrées pour la majeure partie dans nos départements du nord, et avaient donné au 31 juin, c'est-à-dire à la fin du dixième mois de la campagne, 52 millions 706,000 kilogrammes de sucre, contre 39 millions 404,000 que 306 fabriques avaient produits à pareille époque de 1846. — On peut donc prévoir que la campagne courante donnera bien près de 55 millions de kilogrammes. C'est presque la moitié de ce que la France a consommé annuellement jusqu'en 1846 en sucres de toute origine, et c'est assez exactement les deux tiers de ce que nous expédient habituellement nos colonies.

On peut mesurer par là les progrès que la fabrication indigène a fait faire à la consommation du sucre en France, laquelle, il y a huit ou dix ans, ne dépassait guère les limites de 70 à 72 millions de kilogrammes. La concurrence des deux sucres se reproduit donc très forte, mais heureusement la consommation a jusqu'ici aisément donné place sur le marché aux deux produits rivaux. Un moment viendra cependant où il sera sans doute nécessaire de la stimuler par l'abaissement des droits sur le sucre de production française, c'est-à-dire tant colonial qu'indigène. Il est à souhaiter que l'état de nos finances nous permette cette épreuve, qui d'ailleurs tournerait vraisemblablement au bout de très-peu de temps au profit du Trésor. En Suisse, en Allemagne, en Belgique, où le prix du sucre est beaucoup plus bas que chez nous, la consommation est deux fois plus considérable. En Angleterre, cette année, elle atteindra probablement 280 millions de kilogrammes, c'est-à-dire que, toute proportion gardée entre les pays et les prix respectives, chaque Anglais consomme aujourd'hui près de 10 kilogrammes 1/2 de sucre, quand chez nous il s'en consomme, par tête, 4 au plus. Le revenu sur le sucre ne donne pas au Trésor plus de 50 à 60 millions; il devrait, avec une consommation beaucoup plus grande, lui procurer, comme le tabac et les boissons, une ressource de 80 à 100 millions.

Population de Paris. — Les résultats du dénombrement quinquennal de la population parisienne viennent d'être publiés; ce travail a constaté que le nombre des habitants de Paris est de 1,053,897, savoir : 545,492 hommes et 508,405 femmes. C'est au total une augmentation de 118,656 sur l'année 1841, et de 154,584 sur l'année 1836.

On a fait à cette occasion ce rapprochement : sur les 545,492 hommes, il y en a seulement 55,460 qui font le service de la garde nationale, c'est-à-dire à peine 10 0/0; en 1836, il y avait 58,980 gardes nationaux sur une population mâle de 462,106 individus, soit 13 0/0; c'est donc une différence de 3 0/0, qui représente plus de 13,000 hommes dont les rangs de la garde nationale devraient être augmentés.

Algérie. — M. le lieutenant général Bedeau est venu prendre possession de son gouvernement intérimaire. Mais déjà on est impatient d'arriver au définitif, que ce provisoire n'a pour but que de mas juer et de laisser aboutir. L'*Akbar* annonce qu'une adresse au roi, dont l'objet est de demander M. le duc d'Aumale pour gouverneur général de l'Algérie, vient d'être déposée chez plusieurs notaires de la ville d'Alger, au cercle du Commerce, et dans d'autres établissements.

Espagne. — La correspondance ordinaire de Madrid nous a apporté l'édifiante nouvelle que voici : « il paraît que la reine, avant son départ, avait exprimé le désir que le roi ne vînt pas résider au palais pendant que Sa Majesté serait à la résidence royale de San-Ildefonso. Hier, dans la soirée, le roi lit donner l'ordre aux gens de sa maison de préparer ses appartements au palais, attendu qu'il comptait s'y rendre à neuf heures du soir. Tous les préparatifs avaient été faits dans ce but, et les hallebardiers avaient même reçu l'ordre de mettre sur pied une garde d'honneur pour le service intérieur du palais; les portes du palais avaient même été ouvertes ce matin : avant que les hallebardiers eussent occupé le poste désigné, le général Cordova, porteur d'un ordre du ministre de la guerre, s'est présenté au palais. Il en a fait fermer les portes, et il a donné lecture de l'ordre royal qui défendait au roi de s'installer dans le palais. Ces circonstances nouvelles ne peuvent que retarder encore la solution de la question si compliquée du palais. »

— Les élections des députés provinciaux sont jusqu'ici favorables aux candidats progressistes.

— Un banquet organisé par ce parti vient d'avoir lieu à Madrid; des toasts ont été portés à la reine constitutionnelle, à la liberté, aux patriotes, et aussi à l'ex-régent Espartero.

Portugal. — Das Antas, Sa da Bandeira et tous les captifs que renfermait encore le fort Saint-Julien à Lisbonne ont été mis en liberté. Leur élargissement a eu lieu le 9. Lorsqu'ils ont paru en public, ils ont été reçus avec enthousiasme.

Le chef insurgé Mantas, en payant pour la dernière fois les hommes de sa guerilla, leur a recommandé de garder leurs armes en état, et de se tenir prêts à reprendre bientôt la campagne, « car, a-t-il ajouté, j'aurai très-incessamment besoin de vous. »

Angleterre. — La reine a prorogé en personne le parlement avec le cérémonial accoutumé, et a fait connaître, en terminant son discours, sa détermination de faire immédiatement procéder à des élections nouvelles. — Déjà les candidats montent sur les *hustings*, et lord Russell des premiers a donné cet exemple constitutionnel dans la cité de Londres, où il se présente.

Belgique. — M. Rogier, chargé itérativement par le roi de la formation d'un nouveau ministère, s'est mis à l'œuvre. Des noms, tous appartenant au parti libéral, sont mis en circulation; mais rien ne paraît devoir être sérieusement conclu avant le retour de Leopold, attendu à Bruxelles pour les premiers jours d'août.

Suisse. — La diète, après avoir consacré près de quinze jours aux affaires militaires, a abordé le 19 la première des questions vitales qui agitent la Suisse, la question du *Sonderbund* (ligue séparatiste). On sait qu'à la suite de l'agression des corps francs contre Lucerne, sept cantons formèrent entre eux une sorte de ligne défensive, dans le but patent de résister à de nouvelles attaques du parti radical, mais aussi avec l'intention implicite de séparer complétement leur politique de la politique suisse, et de se constituer en Etats indépendants de l'autorité fédérale, qui seule, aux termes du pacte, a mission pour maintenir l'ordre et la sécurité de tous les cantons. Les sept cantons séparatistes sont ceux de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais. Cette ligue constituait un véritable préliminaire de guerre civile, et elle donnait à la Suisse cette apparence de division intérieure dont se prévalent les agents de certaines puissances étrangères pour la menacer d'une intervention.

La séance de la diète du 20 juillet a mis fin aux débats sur la ligue séparatiste. La majorité des députés représentant douze Etats et deux demi-Etats, a adopté les deux résolutions suivantes :

« 1° Prononcer la dissolution de l'alliance particulière des sept Etats de Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwald, Zug, Fribourg et Valais, comme incompatible avec le pacte fédéral; 2° rendre les cantons membres de cette alliance responsables de l'observation de la décision ci-dessus. »

Avant la clôture de la séance, les députés de la ligue séparatiste ont fait leurs réserves, et ils ont annoncé qu'ils inséreraient une protestation motivée à la suite du protocole de la diète. En effet, à l'ouverture de la séance du 22, ils ont demandé l'insertion au protocole d'une protestation qui se termine ainsi :

« Les députés soussignés, agissant au nom de leurs Etats, se voient dans le cas de déclarer qu'ils contestent à une majorité d'Etats confédérés tout droit quelconque de prendre une pareille décision; qu'ils y voient une nouvelle attaque dirigée contre leurs droits fédéraux, garantis par le pacte fédéral de 1815, et contre leurs droits de souveraineté récemment confirmés par la confédération; *ils ne reconnaissent dès lors point cette décision comme* VALABLE, et se référant à la déclaration faite le 31 août 1846, forts du sentiment de la liberté et de l'indépendance acquises par le sang de leurs ancêtres, protégés jusqu'à ce jour par l'assistance divine, ils protestent solennellement contre l'arrêté qui a été pris. »

Immédiatement après la lecture de la protestation des sept cantons, la députation de Genève a présenté une motion, en forme d'arrêté, tendante à ce que tout officier servant sous les drapeaux du *sonderbund* soit rayé de l'état-major fédéral. Cette motion a été prise en considération dans la séance de la diète du 23.

Etats pontificaux. — Rome a été jetée dans une grande agitation, et son enthousiasme pour son souverain a reçu une impulsion nouvelle par la découverte d'un complot tramé par les adversaires du système actuel et qui devait éclater le 17. Des versions, fort exagérées sans doute, sur les crimes et les meurtres prémédités par les conspirateurs, ont été mises en circulation. Nous ne les reproduisons pas. Mais le premier acte du nouveau secrétaire d'Etat, le cardinal Ferreti, arrivé le 16 à Rome, et qui a reçu à son entrée une véritable ovation, a été de destituer le gouverneur général de la police de Rome, monseigneur Grasselini, et de l'exiler en lui accordant vingt-quatre heures seulement pour quitter la ville. — Ces événements ont hâté l'armement de la garde nationale et la nomination comme pro-gouverneur de Rome de M. Morandi, avocat distingué et fort considéré.

— Bologne a été également mise en émoi. Deux bataillons autrichiens de 800 hommes chacun, avec de l'artillerie, sont arrivés à Ferrare le 17. Au lieu de se rendre à la forteresse, ils sont allés à la caserne de San-Domenico, située dans la ville.

Toscane. — Par suite des troubles qui ont éclaté à Sienne au commencement du mois, les habitants de cette ville ont obtenu du grand-duc la permission de s'organiser en garde nationale.

Prusse. — On vient de publier à Berlin le résultat du recensement de la population prussienne, qui a été fait à la fin de 1846. La Prusse, dont la superficie est de 5,080 milles carrés, comptait 16 millions 181,195 habitants, c'est-à-dire 641,864 de plus qu'elle n'en avait à pareille époque en 1845. De la population totale, 11 millions 682,228 individus habitaient le plat pays, et 4 millions 508,967 les villes, qui sont au nombre de 980.

Voici la population des douze principales villes de la Prusse : Berlin, 412,502 personnes; Breslau, 112,941; Cologne, y compris Deutz, 95,202; Kœnigsberg, 75,254; Dantzick, 66,827; Magdebourg, 55,816; Aix-la-Chapelle, 48,557; Stettin, 45,807; Posen, 65,058; Potsdam, 39,551; Elberfeld, 38,249, et Barmen, 34,952; ce qui forme un total de 1 million 659,929 individus.

Le nombre des habitants de Berlin s'augmente par an d'environ 17,000, dont seulement 3 à 4,000 proviennent de l'excédant des naissances sur les décès; le reste se compose de personnes qui, du dehors, viennent s'établir dans cette capitale.

Caucase. — La *Gazette d'Augsbourg* publie, d'après une correspondance datée de Constantinople, 30 juin, le récit de plusieurs affaires sanglantes qui ont eu lieu dans le Caucase entre les Russes et les Circassiens : le 16 mai, ces derniers, malgré l'approche de l'armée ennemie, se sont emparés de Kirikalch, forteresse russe située sur le Kouban, qu'ils ont détruite de fond en comble.

Le 20 mai, ils ont attaqué une autre forteresse nommée Zerebre : la garnison s'est vaillamment défendue, et pendant l'assaut, un jeune officier russe a mis le feu à un magasin de poudre dont l'explosion a coûté la vie à 400 hommes, la plupart Circassiens; mais telle était l'ardeur des assaillants, que, malgré cette catastrophe, la place est tombée en leur pouvoir, après une lutte acharnée de douze heures.

Enfin, le 8 juin, il y a eu un combat terrible entre une division russe, commandée par le général Lepiski et les montagnards, sous les ordres de Mohammed-Juba. Il est resté près de 5,000 hommes sur le terrain, sans qu'aucun des deux partis ait pu s'attribuer la victoire.

Les Circassiens manquent de poudre : on assure qu'ils la payent jusqu'à 300 piastres turques la livre; ce qui prouve que du moins ils ne manquent pas d'argent.

Explosion de l'atelier d'artifice a Rochefort. — Le 21, à onze heures quarante minutes du matin, une explosion a détruit les bâtiments de l'atelier et du magasin des artificiers placés à l'extrémité de l'arsenal, dont un canal les sépare. On y préparait les pièces du feu d'artifice des fêtes de Juillet. Il se trouvait dans l'atelier vingt-deux personnes. Trois seulement n'ont pas succombé. Le bruit le plus accrédité sur la cause de l'événement est que l'action des rayons du soleil dardant sur le vitrage de la toiture a enflammé quelque pièce préparée et étalée sur des châssis dans l'intérieur de la salle. Un incendie s'est manifesté à la suite de l'explosion; à trois heures on était parvenu à l'éteindre.

La commotion a été effroyable et a jeté l'alarme dans toute la ville de Rochefort. L'épouvante a été si grande chez les habitants, qu'une partie de la population, sans prendre le temps de se rendre compte de l'événement, a déserté les maisons, et s'est enfuie hors des murs d'enceinte. Pendant quelques heures la ville a été presque entièrement déserte. Fort heureusement la poudrière, située à peu de distance de l'établissement qui a sauté, n'a pas été atteinte. Par un hasard providentiel, tous les brandons enflammés ont été tomber dans la direction opposée.

Naufrages. — Un journal anglais annonçait, il y a quelques jours, d'après une correspondance de Pondichéry, le naufrage du trois-mâts *le Bas Breton*, de Nantes. Des lettres de Bordeaux confirment malheureusement ce sinistre. D'après les détails qu'elles donnent, il ne paraîtrait pas douteux que tout l'équipage n'ait péri dans le naufrage. On a trouvé en mer le canot du navire avec quatre cadavres à bord, ce qui fait supposer que *le Bas-Breton* aura chaviré en pleine mer, et que les courants l'auront poussé à douze milles de Colombo, où il a été vu la quille en haut, les mâts en bas. Toutefois, comme les premières nouvelles annonçaient que l'équipage avait été contraint d'abandonner le navire, il est permis d'espérer que les autres embarcations auront réussi à se sauver.

— Le navire français *le Gol*, de Nantes, venant de Bourbon, est arrivé le 9 juin en rade de Sainte-Hélène, ayant à bord le capitaine et une partie de l'équipage du trois-mâts du même port *le Palladium*, de 400 tonneaux, capitaine Ravilly, brûlé en mer dans son voyage de Nantes à Bourbon. Jusqu'au 4 mai, la traversée se passa sans incident remarquable, mais dans l'après midi de ce jour, par 23 degrés 52 minutes latitude sud et 25 degrés 50 minutes longitude ouest, on s'aperçut que la cargaison avait spontanément pris feu. On fit tous les efforts imaginables pour l'éteindre, mais en vain : la nature combustible des matières que renfermait le navire rendit les secours inefficaces, et bientôt le capitaine, voyant que tout était perdu, se résolut à faire mettre les canots à la mer pour abandonner le trois-mâts. Le feu avait envahi rapidement toute la cale, aussi ne put-on sauver qu'une carte, un compas, quelques papiers, un peu d'eau et un petit sac de biscuit.

Avec ces misérables provisions, les malheureux naufragés restèrent errants au milieu des flots jusqu'au 10 mai, en proie aux privations et aux plus atroces souffrances. Enfin, dans la soirée de ce jour, ils furent assez heureux pour être aperçus par le navire anglais *le Sutlej*, capitaine Corkhill, allant de Liverpool à Calcutta. Il les recueillit, en leur offrant de les débarquer au Cap ou à Maurice, à leur choix. Mais ayant rencontré *le Gol*, qui revenait en Europe, il mit à bord une partie de l'équipage. Aussitôt l'arrivée de ce navire, les naufragés ont été conduits, par les soins du consul, sur la frégate *la Belle-Poule*, qui se trouvait en rade, pour être rapatriés. Le second du *Palladium* et les deux passagères sont restés à bord du *Sutlej*.

Volcans. — Il y a huit jours nous apprenions que le volcan du Cap-Vert épouvantait fort la population par ses éruptions. L'Etna aussi paraît vouloir sortir du repos où il se tient depuis plusieurs années; un certain mouvement oscillatoire se manifeste sur le sommet du cratère, et depuis un mois la continuité de ce phénomène a engagé le gouvernement napolitain à nommer une commission de trois membres de l'Académie royale des sciences pour aller étudier l'état actuel du volcan et faire son rapport. Cette commission est partie pour la Sicile vers la fin de juin.

Nécrologie. — M. Romignières, conseiller à la cour de cassation, et pair de France, vient de mourir à Paris à l'âge de soixante douze ans. M. Romignières s'était acquis, au barreau de Toulouse, une réputation que le concours qu'il prêta aux victimes de la réaction de 1815, et plus tard à Armand Carrel, contribua encore à étendre. — La chambre des députés a perdu M. Jourdan, député de l'Isère. — Le général Brou de Bailly, le dernier survivant sans doute des officiers généraux de l'armée d'Egypte, qui depuis servit successivement à l'armée de Naples, à la grande armée, à l'armée d'Espagne, vient de mourir à Batignolles-Monceaux dans sa quatre-vingt-dixième année.

Concours annuel d'admission aux écoles spéciales.

Nous avons encore à signaler cette année, dans les concours d'admission aux écoles spéciales, les mêmes résultats que l'année dernière : progression constante du nombre total des candidats ; sévérité croissante des examens.

Voici, en ce qui concerne le nombre des candidats, le tableau comparatif des inscriptions pour les examens de Paris, en 1846 et en 1847 :

	1846		1847
Ecole navale	176	—	205
Ecole Saint Cyr	417	—	468
Ecole polytechnique	469	—	449
Ecole forestière	73	—	78
Au total.	1135	—	1198

Les résultats déjà connus des examens préparatoires indiquent assez la sévérité croissante dont nous parlons. L'année dernière il s'était présenté pour l'école Saint-Cyr, devant le jury de Paris, 417 élèves; les compositions écrites, transformées en concours d'admissibilité, avaient encore laissé subsister pour l'épreuve orale 355 concurrents ; l'exclusion n'en avait frappé que le cinquième, ou 84.

Cette année, le nombre des candidats admis aux compositions écrites a été de 468, et l'épreuve de ces compositions en a éliminé près de la moitié : 281 concurrents sont seuls autorisés à se présenter devant le jury d'admission. Des élèves qui avaient été déclarés admissibles par leurs compositions l'année dernière, et qui avaient continué leurs études, ont été jugés trop faibles cette année.

Les compositions avaient été entourées de nombreuses précautions, et cependant on a reconnu encore, lors de la correction des copies, que des fraudes avaient été commises, que des communications illicites avaient eu lieu entre les candidats, que les dessins avaient été calqués, etc. Plusieurs élèves, et même des plus forts, qui avaient eu la faiblesse de se prêter à ces manœuvres, doivent à cette cause leur exclusion du concours.

Nous ne saurions trop insister afin de prémunir les concurrents contre ces ressources de camaraderie, qui échoueront toujours contre la perspicacité du jury d'examen, et qui compromettent de bonnes candidatures sans sauver les mauvaises; car, en supposant que par impossible ces moyens frauduleux aient fait admettre des copies signées par des ignorants, les indignes de cet honneur viendront toujours échouer en définitive à la redoutable épreuve du tableau.

Cette épreuve de l'examen oral est divisée en deux degrés. Les examens du premier degré se passent devant deux examinateurs qui interrogent les candidats et jugent de leur capacité; et pour asseoir plus sûrement leur jugement, ils interrogent en même temps les compositions écrites qu'ils ont sous les yeux. Ils contrôlent ainsi, pour ainsi dire, l'élève par lui-même, et sa science parlée par sa science écrite. Ceux qui sortent triomphants de cette seconde épreuve passent devant le jury définitif, qui classe enfin les élus après une troisième et dernière épuration.

La marche des examens pour l'école navale n'a pas été modifiée cette année, non plus que pour l'école polytechnique. Mais il n'en a pas été de même pour l'école forestière. Jusqu'à présent, les compositions écrites, faites isolément et sur des textes différents dans chaque centre d'examen, avaient présenté peu d'importance et de garantie. Cette année, un nouveau règlement qui, sous ce rapport, se rapproche beaucoup de celui de Saint-Cyr, a été mis en vigueur. Les compositions écrites se feront dans toute la France aux mêmes jours et sur les mêmes questions. Une impartiale et louable sévérité préside à la surveillance. 106 candidats ont pris part aux compositions écrites à Paris; mais 78 seulement y subiront les examens oraux.

Au reste, nous n'aurons pas, Dieu merci, à faire aux candidats les reproches, malheureusement mérités, que nous leur avons adressés l'année dernière. Ils se sont présentés aux compositions et aux examens avec une tenue plus décente, plus digne de leur âge et de leur avenir. Les élèves de l'école navale, qui s'étaient toujours fait remarquer par leur raison précoce, n'ont pas manqué à leurs précédents, et la séance d'ouverture pour cette école a eu lieu dans le plus grand ordre. Quelques tapageurs s'étaient encore mêlés aux élèves de Saint-Cyr; mais les concurrents sérieux ont su en faire eux-mêmes justice, et les premières tentatives de bruit ont été si énergiquement désapprouvées, qu'elles ont immédiatement cessé. Nous ne ferons pas honneur à nos conseils de cette évidente amélioration. Nous aimons mieux l'attribuer au seul bon sens des candidats, qui auront compris que ces ridicules enfantillages ne laisaient tort qu'à eux-mêmes. Nous espérons que les candidats à l'école polytechnique l'auront aussi compris, et nous voudrions qu'on pût les relever de l'ostracisme qui pèse sur eux, en les admettant aux séances dont ils ont été bannis, et en leur rendant la publicité que leur légèreté leur a fait perdre.

Société de secours en faveur des chrétiens du Liban.

Cette société, fondée le 2 février 1847, et qui promet déjà des résultats considérables, malgré la difficulté des temps qui montrent tant de misères à soulager; cette société, pieuse et patriotique, est, par son motif, par son objet, comme par les noms respectables des fondatrices, digne du plus vif intérêt de tous nos lecteurs.

Le monde connaît les malheurs des chrétiens du Liban. Le monde, les femmes surtout, répondront par la charité à l'appel que lui adressent des femmes associées pour provoquer le dévouement à une sainte et noble cause.

Nous publions volontiers, comme témoignage de notre respect pour les auteurs de cette association, les noms des dames qui composent le conseil d'administration.

Présidente :

Madame la duchesse de Narbonne-Pelet.

Vice-présidentes :

Mesdames la marquise de Brissac, la duchesse de Fitz-James, la vicomtesse de Sailly, Gangler de Gempel, de Larnac, Rostand, la baronne de Chapuys-Montlaville, Léon de Malleville.

Trésorerie générale :

Madame la comtesse Anquetil, trésorière générale, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 117;

Madame la comtesse de La Grange, trésorière adjointe;

M. le marquis de Brissac, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 117, administrateur général;

M. le comte A. de Croismare, rue Godot-de-Mauroy, 21, et M. des Autels, rue Royale-Saint-Honoré, 21, administrateurs adjoints.

Secrétariat général :

Madame la comtesse de Malherbe, rue du Bac, 59, secrétaire générale;

Mesdames la marquise de Brissac, Guinard, mademoiselle de Guinaumont secrétaires adjointes;

M. le comte de Malherbe, vice-secrétaire.

Conseillères :

Mesdames la princesse de Beauvau, Arthur de la Villes-Boisnet, Bisson de La Roque, comtesse Milon de Lernay, Berthier de Sauvigny, comtesse Abel Hugo, comtesse de Guitaut, baronne de Mauni, comtesse de Quelen, comtesse Ch. de Guitaut, de Larrey, baronne Trigan de Latour, comtesse P. d'Armaille, comtesse A. de Bonneval, comtesse de Quatrebarbes, comtesse de Montalembert, Ad. Baudon, Sophie Pannier, marquise de Saint-Seine, de La Haye-Jousselin, baronne du Havelt, comtesse de La Grange, Guinard, princesse d'Hénin, comtesse de Brissac, mademoiselle de Guinaumont, comtesse de Causans, de Latournelle, comtesse du Cayla.

Courrier de Paris.

Nous en sommes bien fâchés, mais pour cette fois notre *Courrier* ne saurait célébrer l'anniversaire des journées de juillet avec l'éclat et la pompe qu'il y met ordinairement. Cette suppression de la fête dans ces colonnes, il faut l'attribuer à la date même de la solennité; comment, en effet, raconter la veille les magnificences du lendemain? Le présent numéro sera tiré en même temps que le feu d'artifice, voilà notre excuse. En outre, ces merveilles n'offrent plus rien d'imprévu; décidément l'art des Ruggieri reste stationnaire au milieu du progrès général, et si la pyrotechnie jette toujours le même feu, ce sont aussi les mêmes lampions, les mêmes gerbes, le même temple, la même gloire et la même fumée. Ainsi des spectacles forains et des saltimbanques chargés de récréer les âmes des cent mille bienheureux qui s'en vont errer dans les Champs-Elysées. La troupe et le répertoire n'ont pas varié. C'est toujours cette population séduisante d'alcides du Nord, de veaux à deux têtes, de sauvages en pantalon collant, de femmes géantes, d'avaleurs de sabres et d'arracheurs de dents.

Mais gardons notre sérieux, voici l'Académie qui couronne la vertu et les ouvrages les plus moraux. Trois hommes d'un rare mérite ont été couronnés entre plusieurs autres : un pamphlétaire, M. de Cormenin; un poëte, M. Brizeux; un romancier, M. Jules Sandeau. « Entre des livres utiles aux mœurs et des actes de vertu, la liaison est naturelle, » a dit M. de Tocqueville en commençant son intéressant exposé des actions touchantes récompensées par l'Académie. C'est d'abord Madeleine Pirodeau, une pauvre servante des environs de Buzançais, qui, lors des troubles de cette ville, a exposé ses jours aux coups de fourche pour sauver la vie de sa maîtresse. La modestie de cette femme égale son grand courage, et, devant la cour d'assises, Madeleine avait tout raconté fidèlement, excepté sa belle action. « Mais, lui demande le président, les témoins nous ont appris que vous aviez couvert votre maîtresse de votre corps afin de la dérober aux coups des assassins; est-ce vrai? — Oui, monsieur. — On vous a entendu vous écriant qu'on vous tuerait avant de pouvoir la tuer; est-ce vrai? — Oui, monsieur. » Rien de plus, pas un mot à travers lequel on puisse saisir l'orgueil qui jouit de son triomphe, ou la lausse modestie qui ne s'est tue que pour pouvoir mieux parler. Cette éclatante vertu a obtenu le prix exceptionnel de cinq mille francs.

La vertu de Pierre Egreteau n'est pas moins digne de mémoire. Ce brave jeune homme s'est institué le pilote et le garde-côte de la petite rivière d'Isle (Gironde); le feu de la charité qui brûle dans son cœur lui a donné tous les instincts du *terre neuve*, et il s'est dévoué corps et âme à la profession héroïque de sauveur. Quant aux époux Renier, ils ont porté la passion de la bienfaisance jusqu'à l'abus. Marchands de bois, ils livraient gratis à l'indigence toute leur marchandise. Comment, en effet, laisser des malheureux mourir de froid quand on possède un chantier bien garni? tel est le raisonnement admirablement spécieux qui devait conduire tout droit ces braves gens au prix Montyon, mais malheureusement par le chemin de leur ruine, et ils sont aujourd'hui presque aussi pauvres que ceux qu'ils ont secourus, tant le cœur est imprévoyant.

Bien qu'une clause assez bizarre du testateur oblige l'aréopage à ne pas décerner ces prix de vertu hors de Paris ou de sa banlieue, l'Académie, cédant au sentiment le plus honorable, ne manque jamais d'étendre le cercle de sa justice distributive jusque dans les départements. C'est ainsi qu'après le girondin Egreteau elle devait couronner le bourguignon Jacoillot, dont la vie entière fut un long sacrifice au devoir, et de qui la vertu s'est exercée dans les limites et l'obscurité de la famille. Très-jeune encore, cet homme, si digne de tous les respects, avait recueilli une pauvre veuve, sa belle-mère, chargée de huit enfants qu'il nourrit du pain de son travail quotidien, qu'il éleva et aima comme ses propres enfants. Quand toute cette famille eut grandi, les sacrifices de cet homme de bien changèrent d'objet. Son père était mort insolvable, il purifia sa mémoire en payant ses dettes. Aujourd'hui l'excès du travail et les privations ont détruit la santé de Jacoillot, mais ses compatriotes, dont il est l'orgueil, veillent sur sa magnifique pauvreté, et ils ont dénoncé sa vertu à l'Académie.

Ecrivons encore, avec les lettres d'or de la publicité, les noms de la veuve Gambon et de Hortense Fagot, deux modèles parfaits de désintéressement, de générosité et d'abnégation, et celui du Corse Franceschi, qui, à ses risques et périls, exerce, dans son beau pays, les fonctions de juge de paix amateur, et y propage le système de la paix à tout prix. Après ces glorieuses mentions, faut-il ajouter que l'Académie, reprenant ses vieux usages de mesurer des hémistiches et de peser des métaphores, a décerné un prix à M. Amédée Pommier, auteur d'un poëme qui célébrait la *découverte de la vapeur?* Il est fâcheux que, pour une séance si bien remplie, la salle soit demeurée aussi vide, circonstance extraordinaire due à l'état de la température, qui depuis, mais alors...

En effet, c'est la pluie qui a inauguré les jours caniculaires, et notre dernier dimanche a été couvert de malédictions par la population parisienne. Tous les bonheurs champêtres et aquatiques se sont trouvés désurganisés à la lois. Il existe néanmoins un certain nombre de citadins que ces grands caprices atmosphériques intimident peu ou point: ce sont ces campagnards dominieaux qui, ayant dressé une bonne fois la carte de leurs menus plaisirs d'été, consomment résolûment tous ces *extra* peu régalants qui s'y mêlent sous forme de bourrasque et d'averse; au bout desquels nos campagnards se trouvent sous un toit réellement agreste et destitué de toute espèce de distractions : quand l'ennui est tiré, il faut le boire.

Entre les croquis légers qui illustrent le présent *Courrier*, l'un vous représente la tribune des journalistes à la chambre des députés, au moment du *sauve qui peut* parlementaire, les autres dessins peuvent donner quelque idée de ces bonheurs champêtres dont nous parlions tout à l'heure, et que savoure la majorité des ménages parisiens, qu'un usage immémorial déporte le dimanche à la campagne, même par une pluie battante. Ici le mari fume et la dame feuillette un album pour se donner une contenance. Ailleurs le tête-à-tête des voisins a moins de désinvolture, ils s'ennuient plus régulièrement. L'épouse a l'air de méditer cette assertion de Shakespeare, que « il faut être né aux champs pour s'y plaire. » Elle doit ajouter mentalement : « Si j'étais à Paris, je pourrais jouer du piano, c'est une ressource. » Il est évident que l'époux lui rend compte de son temps et de la manière dont il a occupé ses loisirs pendant cette heureuse journée. S'il faut l'en croire, le dimanche n'a pas été précisément le jour du repos. La bourrasque ayant renversé les caisses d'orangers et les pots de réséda qui ornent le parterre et courbé les quatre peupliers qui figurent notre bosquet, il a fallu réparer le dommage et improviser des instruments de jardinage pour la circonstance. En outre, on a découvert que différentes portes qui d'ordinaire s'ouvraient difficilement, ne voulaient plus se fermer du tout. Après trois heures de ces exercices de serrurerie, on a voulu se livrer à la pêche dans la mare voisine, sur cette assurance donnée par le propriétaire, que cette mare devait contenir beaucoup de poisson puisqu'on n'y avait jamais rien pêché, tentative ingrate et infructueuse! Que faire alors? rentrer au logis, confectionner des cocottes, deviner des rébus, chanter la barcarole que peu qu'on ait la mine d'un poitrinaire, voilà pourtant le *specimen* d'une foule de divertissements champêtres. L'ennui parisien n'a pas du moins cette épaisseur, et on peut le prendre sur place et à domicile à moins de frais.

On s'aperçoit bien que nous sommes dans le fameux mois des ordonnances. Pour son compte, M. le préfet de police en publie une assez longue série qui ne donnera lieu certainement à aucune protestation de la presse. Il faut bénir au contraire M. Delessert pour son humanité et sa vigilance. M. le préfet vient de publier de nouvelles instructions préservatives de l'hydrophobie. Sa sollicitude s'étend jusqu'aux bouledogues, danois ou barbets, en ce sens qu'il recommande aux propriétaires de ces animaux de les baigner par mesure d'hygiène, en procédant comme fait le bon père de notre quatrième vignette pour son bon chien. Une autre ordonnance prescrit la visite des voitures de transport en commun dans le but de s'assurer de la solidité du véhicule. En effet, la voie publique offre le spectacle d'assez grands déraillements, et le Parisien n'a eu déjà que trop d'omnibus tués sous lui. En même temps que le lorgnon de la police veille sur le voyageur, il s'inquiète aussi du piéton. M. Delessert entend réglementer le trottoir, c'est l'ordonnance n° 5. L'honorable magistrat s'est aperçu que l'anarchie régnait sur l'asphalte, et il veut y rétablir l'ordre et la paix. Ce grand courant tumultueux de passants qui se croisent, se froissent et se culbutent, M. Delessert prétend le partager en deux courants réguliers, dont l'un montera à droite tandis que l'autre descendrait à gauche; l'entreprise est un peu difficile, et nous doutons fort que le Parisien y prête jamais les mains, c'est-à-dire les pieds; l'importation, quoique britannique, n'en vaut guère mieux, et sur nos trottoirs rétrécis, les Anglais eux-mêmes s'accommoderaient mal de cette marche processionnelle. C'est vouloir discipliner à la fois trop de jambes indociles et faire marcher du même pas trop de caractères différents. Donnerez-vous la même consigne au jeune Lomme qu'au vieillard, au nerveux qui file comme un boulet et au flegmatique qui s'avance à pas comptés? et comment concilier l'allure bouillante de l'homme d'affaires avec la démarche incertaine et contradictoire de l'oisif? Nous ne parlons pas du rêveur qui flâne, de l'indolent qui chemine, de l'amoureux qui vole, de l'aveugle qui va à tâtons, ni du paralytique qui ne va pas du tout; quelle confusion, que de cris et de debats! « Monsieur, vous m'enfoncez une côte! Madame, vous marchez sur mes talons! Monsieur, vous ne devez pas me dépasser, prenez la gauche, prenez la droite!» Est-ce ainsi, ô vigilant édile, que vous prétendez conjurer les glissades et les culbutes? Votre ordonnance n'est pas à

la portée de toutes les jambes, et probablement elle restera sur le pavé.

Que vous dire des théâtres? la plupart sont fermés. Des comédiens? ils prennent le frais à Batignolles, ou bien ils pêchent à la ligne dans la banlieue maritime; les plus célèbres sont à l'étranger ou dans les départements, et comme les Hébreux cherchaient la terre promise, ils y cherchent les bravos et les succès. Quand Boileau émettait cet hémistiche proverbial : *L'été n'a point de feux*, assurément il ne voulait pas parler des feux de comédien. On nous mande au contraire de vingt endroits les recettes-monstres que font ces messieurs et ces dames. La province couvre Arnal de philippes d'or, elle couronne Déjazet et dresse des arcs de triomphe à Bouffé; pendant que le Midi fait des acrostiches en l'honneur de Ligier, le Nord rime l'épître à Numa le *gymnasiarque*, et mademoiselle Rachel livre Phèdre et Hermione à l'admiration de nos voisins d'outre-Manche. Phèdre a trouvé là-bas une Aricie, et Hermione une Andromaque, c'est-à-dire une rivale de succès dans Jenny Lind; mais les Hippolyte et les Pyrrhus de la Tamise s'entendent parfaitement à tenir la balance égale entre les princesses, et Bérénice n'est jamais tentée de dire comme son Titus : « J'ai perdu ma journée. »

Pendant l'absence de sa poule aux œufs d'or, le Théâtre-Français s'évertue de son mieux, les débuts se succèdent, il y a surabondance de reprises. Jamais l'humeur de la comédie ne fut plus vagabonde, et son affiche est bien changeante. *Turcaret*, *Tartuffe*, *Amphitryon*, c'est la comédie et le pamphlet dans la même semaine, en attendant le drame de Beaumarchais, *la Mère coupable*.

Les Variétés, ce théâtre éclectique par excellence en ce qu'il admet volontiers tous les genres, hors le genre ennuyeux, nous a rendu les jongleurs acro-pédestres. On sait que M. Risley est l'élève et le *fac simile* de ce fameux Sands qui fit courir tout Paris à ses exercices. La copie ressemble tellement à l'original qu'on pourrait s'y méprendre; Risley comme Sands est accompagné de ses deux fils, John et Henry, tous les deux revêtus, comme leur père, d'un charmant costume: c'est un maillot formé d'un semis de paillettes étincelantes et qui brillent à la lumière comme les nageoires d'argent d'un poisson. On peut considérer l'acro-pédestre comme un échantillon de l'anatomie humaine très-perfectionnée, en ce sens que ses pieds sont une aptitude manuelle pour saisir, renvoyer et retenir les objets : M. Risley se couche sur le dos et joue avec ses fils une partie singulière. Ces deux charmants démons bondissent sur la plante des pieds paternels comme le volant sur la raquette. L'étonnante souplesse de leur corps se prête à la reproduction des plus gracieux tableaux. Ils s'accoudent en forme de vases, ils s'allongent en pyramides, ils se cambrent en arceaux, puis vient le tourbillon des culbutes, la tempête des soubresauts, l'ouragan des grands écarts et des pirouettes. C'est merveille que de voir l'audace et l'aplomb de ces chérubins disloqués travaillant de la tête, des pieds et des mains sur l'un et l'autre orteil paternel qui les saisit, les retient et les renvoie successivement comme deux tremplins intelligents. Père et enfants, il est impossible de se démener avec plus d'aisance, de souplesse et de grâce, et dans ce temps d'ovations et de rappels, il eût été souverainement injuste de ne point rappeler le bondissant trio pour l'applaudir et le couronner.

Depuis que le beau livre de M. de Lamartine a mis à la mode *l'ange de l'assassinat* et son épisode, il a éveillé la verve de divers auteurs; nos poëtes dramatiques s'occupent à l'envi d'une Charlotte Corday, et nous assistons à la grande bataille des amours-propres qui se disputent la virginité du sujet et la priorité de la conception. Le bas-bleu se mêle à la dispute, et les réclamations prennent une tournure très-collet-monté.

Nous allons finir, ainsi que nous avons débuté, par la glorification de différents lauréats. Le Conservatoire de musique, dont le jury se composait de MM. Auber, Halevy, Carafa, Ambroise Thomas, Bazin, etc., a décerné, dans sa séance du 23 juillet, le premier prix d'harmonie à M. Caspers, le deuxième à M. Bordier, et les trois accessits ou mentions honorables à MM. Tranchepain, Nibelle et Foissey; tous ces lauréats (à l'exception du dernier, élève de M. Elwart) appartiennent à la classe de M. Collet.

Tribune des journalistes à la chambre des députés, pendant la dernière séance.

I. La villégiature. — Comme on s'amuse à la campagne.

II. La villégiature. — Autre manière de s'amuser.

III. La villégiature. — Un bon père et un bon chien.

Algérie.

HASSENAOUI, CHEIK DES HANENCHAH. — BOU AZIZ-BEN-GANAH, CHEIK-EL-ARAB. — HAMELAOUI, ANCIEN KHALIFA DU FER DJIOUAH. — VUE DE LA VILLE DE TEBESSA.

Deux événements considérables viennent de s'accomplir dans la province de Constantine : la soumission de Hassenaoui et de la tribu des Nemenchah, et l'occupation de Tebessa, l'ancienne Thevesta des Romains.

Hassenaoui.

Hassenaoui est l'un des chefs arabes entre lesquels, depuis la prise de Constantine, s'est partagé le pouvoir dans la grande tribu des Hanenchah, voisine de la régence de Tunis. Sous l'ex-bey Hadj-Ahmed, le cheik des Hanenchah était un des premiers fonctionnaires de la province. Il devait à l'importante position du territoire de sa tribu de très-grandes prérogatives. Il avait droit à un sceau en or comme le pacha lui-même, tandis que le sceau des autres fonctionnaires de la province, sans exception, était en argent. Lors de son investiture, on lui donnait un magnifique cafetan en drap d'or. Avant la prise d'Alger, le cheik recevait le cafetan même qui avait été envoyé au bey par le dey d'Alger. En sortant du palais, il était accompagné en grande pompe jusqu'à sa demeure, par la musique du beylik, les mekahli (cavaliers de la garde du bey) et les officiers du palais. Le crieur public (berrah) marchait immédiatement devant son cheval et annonçait à la population le choix que le pacha venait de faire. Le cheik des Hanenchah avait des drapeaux et une musique dans sa zmalah. Cette musique ne le suivait que lorsque le pacha ne sortait pas en personne à la tête des troupes. Le cheik des Hanenchah administrait seize tribus, dont la moitié habitaient les montagnes. Les Hanenchah, proprement dits, formaient la cavalerie particulière du cheik, et portaient le nom de zmalah ou de deïrah-mezarguiah (deïrah porteurs de lances.)

Le cheïkat des Hanenchah était ordinairement conféré à des chefs de très-grande famille. Quoique El Hassenaoui ne fût qu'un simple khodja (écrivain), au moment où la chute du pouvoir turc et des grandes familles qui s'étaient rattachées à ce pouvoir, vint livrer à elles-mêmes les populations placées, comme celle des Hanenchah, à une certaine distance des villes occupées par les Français, il était parvenu, grâce aux ressources d'un esprit fin et adroit, à se concilier dans sa tribu un très-grand nombre de partisans. Pendant ces dernières années, il y a constamment joué le premier rôle.

Un seul concurrent, Rezgui, lui avait d'abord disputé sérieusement l'autorité ; mais, ancien khodja comme lui, Rezgui ne réussit pas à rallier des forces suffisantes pour tenir tête à son antagoniste.

El-Hassenaoui, aux premiers temps de la conquête, avait fait des ouvertures de soumission; mais, sous l'influence des lettres qu'il reçut alors d'Abd-el-Kader, les négociations furent bientôt rompues. Le développement que prenait sa puissance commençant à inspirer des craintes sérieuses, une entreprise fut tentée, en février 1839, pour lui substituer, de vive force, dans le commandement, son rival Rezgui. Une colonne partit dans ce but, le 8 février, de Guelma; mais elle rentra, sans avoir pu faire reconnaître notre kaïd.

On estimait, en juin 1840, à cinq cents cavaliers, les forces dont disposait habituellement El-Hassenaoui, et qui, dans les circonstances extraordinaires, s'élevaient jusqu'à trois mille. Toutefois sa principale puissance consistait surtout dans une activité infatigable et dans une famille nombreuse et dévouée qui lui fournissait, pour toutes ses entreprises, des émissaires et des agents.

Vigoureusement poursuivi par une colonne expéditionnaire de Bone, El-Hassenaoui, après plusieurs années de lutte, vient enfin de se soumettre, et sa soumission assure la tranquillité de notre frontière du côté de la régence de Tunis.

Au moment où Constantine tomba au pouvoir des Français (13 octobre 1837), le gouvernement du sud de la province était partagé, ou plutôt occupé tour à tour par deux familles, qui avaient pour représentants, l'une Ferhat-ben-Saïd, l'autre Bou-Aziz-ben-Ganah. Tous deux revendiquèrent aussitôt, auprès des commandants de la province, le

Bou-Aziz-ben-Ganah.

titre de *cheik-el-Arab*, qualification appliquée exclusivement au chef des Arabes du Désert ou voisins du Désert (Arabes du Sahra et Arabes du Djerid).

Déjà antérieurement à l'expédition qui nous livra Constantine, Ferhat-ben-Saïd avait, à plusieurs reprises, sollicité la protection des gouverneurs français d'Alger, et offert, en retour, son assistance contre El-Hadj-Ahmed, dont le séparait une hostilité ancienne. Après la prise de Constantine, Ferhat-ben-Saïd se trouva naturellement en possession des fonctions et du titre de cheik-el-Arab, et malgré les instances de son compétiteur Ben-Ganah, le maréchal Valée, gouverneur général, ne crut pas devoir remplacer un chef contre lequel on s'élevait alors aucun soupçon d'infidélité et dont il n'était pas certain d'ailleurs que la famille des Ben-Ganah pût contre-balancer efficacement le pouvoir dans le désert. Instruit, peu de temps après, que Ferhat était allé devant Aïn-Madhi faire acte d'obéissance entre les mains d'Abd-el-Kader, le gouverneur général n'hésita plus à lui retirer un titre désormais nuisible aux intérêts de notre cause, et nomma, au mois de janvier 1839, Bou-Aziz-ben-Ganah aux fonctions de cheik-el-Arab. Le nouveau titulaire, qui avait amené avec lui à Constantine les principaux chefs du Djerid pour demander le burnous d'investiture, reconnut la souveraineté du roi des Français et offrit sa famille pour garantie de sa fidélité. A cet effet, il l'établit dans la ville, où il vint lui-même faire sa résidence, ainsi que les autres khalifas nommés à cette époque, Ben-Aïssa, khalifa du Sahel, Mohammed-ben-Hamelaoui, khalifa du Ferdjiouah, dont nous publions le portrait, et El-Mokrani, khalifa de la Medjana.

Hamelaoui.

Le cheik-el-Arab avait droit, comme le cheik des Hanenchah, au cafetan en drap d'or et aux honneurs de la musique du beylik. Avant la prise d'Alger, il devait 20,000 boudjoux (environ 56,000 francs) pour droit d'investiture; mais lorsque le bey El-Hadj-Ahmed eut détruit la milice turque, il chercha un appui dans les tribus du Sahra, dont

Vue de la ville de Tebessa.

sa mère était originaire, et affranchit du droit d'investiture le cheik-el-Arab.

L'installation de Ben-Ganah, en cette qualité, par l'autorité française eut lieu à Constantine avec une grande solennité, et il prêta serment sur le Korna, en présence du conseil d'administration et des ulémas de la province.

Le nouveau cheik-el-Arab eut à combattre l'influence des kalifas qu'Abd-el-Kader tenta dès lors d'opposer aux chefs de notre choix. A Msilah Ben-Azouz, à Biskra Ben-Amar disputèrent, au nom d'Abd-el-Kader, le pouvoir à Ben-Ganah. Au mois de mars 1849, une rencontre eut lieu à Selsous entre lui et Ben-Azouz, qui se trouvait à la tête d'un bataillon des réguliers d'Abd-el-Kader, fort de 450 hommes et de 800 cavaliers irréguliers. Les troupes de l'émir éprouvèrent un échec considérable : 500 têtes, 5 drapeaux, 2 canons, 500 fusils et tout le bagage des vaincus restèrent au pouvoir des Arabes commandés par Ben-Ganah. A la suite de ce combat, la plupart des tribus, jusqu'à Tuggurt, lui envoyèrent des députations pour demander l'aman (le pardon) et offrir leur soumission à la France. En récompense de ce brillant fait d'armes, Ben-Ganah reçut la croix d'officier de la Légion d'honneur.

Au mois de juin 1841, un nouveau succès remporté par Ben-Ganah sur Ben-Ferhat lui ouvrit l'entrée de Biskra; mais les habitants, auxquels il avait imposé une contribution de guerre assez forte, se soulevèrent et le contraignirent d'abandonner leur ville et leur territoire. Vers le mois de novembre suivant, la mort de Ferhat Ben-Saïd, tué dans un engagement contre un parti d'Arabes hostiles, vint délivrer Ben-Ganah d'un rival dangereux.

Ben-Ganah a fait partie de la colonne expéditionnaire qui, le 4 mars 1844, a occupé Biskra et assuré cette possession importante à la domination française. Depuis qu'il est à notre service, son dévouement ne paraît pas s'être un instant démenti.

Au mois de juin dernier, la colonne expéditionnaire de Bone, après avoir employé quarante jours à reconnaître et à parcourir dans toutes ses directions le pays des Nemenchah, grande tribu insoumise, dans le voisinage des Himenchah et de la frontière de Tunis, est venue s'installer à Begader, à seize kilomètres au sud de Tebessa. Marches forcées, marches de trente-six heures sans eau, séjours prolongés dans des lieux désolés et n'offrant pas la moindre trace de végétation, elle n'a reculé devant aucune fatigue, pour prouver à ces populations réfugiées sur le territoire de Tunis qu'il n'était pas un seul point du pays qui ne nous fût accessible. Ces opérations ont été couronnées d'un entier succès. Fatiguée de voir son pays occupé par nos troupes, ses moissons dévorées et foulées par notre cavalerie, par nos convois et par les goums auxiliaires, la grande tribu des Nemenchah a capitulé. Tous les douars ont quitté la régence de Tunis pour rentrer sur leur territoire. La population des Nemenchah ne compte pas moins de 50,000 âmes. Ses troupeaux de moutons sont évalués à 1,200,000 têtes.

Pendant son séjour dans le voisinage de Tebessa, la colonne française s'est occupée de relever le mur d'enceinte de la ville et d'y préparer des magasins qui plus tard pourront contenir des approvisionnements considérables. Nos troupes y étaient entrées une première fois le 31 mai 1842. Le rapport sur cette expédition a donné des renseignements curieux dont nous reproduisons les principaux détails.

La ville arabe de Tebessa est assise dans l'un des sites les plus heureux de la province de Constantine, au pied du versant nord des montagnes du Bou Roumman, qui enceignent le bassin de l'Oued Chabrou, affluent de droite de l'Oued-Meskiana. On y trouve des eaux excellentes, des jardins délicieux. Devant elle se développe une plaine immense, arrosée par de nombreuses sources; leurs eaux se jettent dans l'Oued-Chabrou, qui serpente au fond de la vallée. La quantité de ruines et de postes romains éparpillés dans les environs, les monuments qu'on retrouve encore sur l'emplacement de Tebessa, leur caractère grandiose et leur magnificence, tout atteste la valeur que les Romains attachaient à cette possession, et que là où l'on compte à peine aujourd'hui une population arabe de 12 à 1,500 âmes, ils n'ont pas eu moins de 30 à 40,000 habitants.

La forteresse romaine de Thevesta est encore debout; sa forme est rectangulaire, et ses quatre faces sont à peu près égales. Le développement total de la muraille est de 1,370 mètres; les murs sont bâtis en belles pierres de taille. En saillie, sur le mur d'enceinte, sont construites quatorze tours carrées, dont quatre aux angles du rectangle; les dix autres sont espacées irrégulièrement sur le reste de la fortification. La hauteur de la muraille varie de 5 à 10 mètres, et l'épaisseur de 2 mètres à 2 mètres 50.

Il y a deux portes, que les Arabes appellent Bab-el-Djedid (porte-neuve), et Bab-el-Kedim (porte-vieille). La première donne accès dans la ville par l'intervalle qui sépare deux des tours du front est; la seconde est ouverte dans un arc de triomphe qui date des beaux temps de la domination romaine. Le monument existe presque en entier; mais il est caché en partie par des murs qui ferment les intervalles des colonnes et des cintres. L'arc est d'ordre corinthien; tous les détails et les ornements d'architecture, conservés comme s'ils étaient faits d'hier, sont d'une pureté et d'une délicatesse remarquables. Sur l'une des faces on lit une inscription tracée en caractères très-grands et très-nets; sur une autre face et un peu au-dessus de la porte arabe, une seconde inscription, d'une époque plus récente, rappelle que la première Thevesta, hâtie par les Romains et détruite par les Barbares, a été relevée de ses ruines par Salomon, après l'expulsion des Wandales du nord de l'Afrique.

Dans l'intérieur de la ville, et près de la porte El-Kedim, on trouve un petit temple conservé tout entier, dont la forme et les détails d'architecture rappellent la Maison Carrée de Nîmes. Le monument est, comme l'arc de triomphe, d'ordre corinthien. Le portique se compose de huit colonnes surmontées d'un entablement, d'une corniche et d'un attique enrichi de dessins allégoriques d'une grande perfection. Les colonnes sont d'un seul morceau et en marbre rouge très-beau. Le reste du temple est soutenu par les pilastres couronnés de la même façon que le portique. Toutes les colonnes qui décoraient l'intérieur ont disparu; il n'en reste plus que la base. Les Arabes, pour agrandir l'espace intérieur du temple, y ont ajouté le portique, et ils ont fait du monument tout entier une habitation particulière et une savonnerie.

Vers le sud-est de la ville, à 200 mètres environ de la porte El-Djedid, on voit un grand cirque de forme elliptique. Les gradins, au nombre de seize, pouvaient recevoir six mille spectateurs.

Des flancs de la montagne de Bou-Roumman s'échappe une eau vive et abondante, que les Romains distribuaient dans leur ville au moyen d'un aqueduc de 700 mètres de développement. Cet aqueduc, qui existe encore, franchit un ravin d'une quinzaine de mètres de profondeur. Sur quelques points les Arabes l'ont réparé à leur manière. C'est le canal romain qui amène encore aux habitants de Tebessa l'eau nécessaire pour eux et leurs jardins.

A 1,200 mètres au nord de la ville se trouvent d'immenses ruines qui paraissent être celles d'un temple de la justice.

Les principaux d'entre les Arabes de Tebessa ont la démarche, les formes et la mise des habitants des villes de l'Afrique. Ils ont de la recherche dans le langage et une certaine noblesse dans toute leur attitude; mais la masse de la population porte sur elle le cachet de la misère.

On fait à Tebessa quelque commerce en chaussures, tabac, dattes, haïks et menus objets de quincaillerie venant de Tunis. La première ressource des habitants consiste dans leurs grains et dans les fruits de leurs jardins. Mais ils ne cultivent de la plaine que la partie la plus rapprochée de la ville, dans la crainte d'être pillés par les montagnards.

Académie des Sciences.

Météorologie, Physique du globe et Sciences naturelles.

Sur un insecte qui nuit gravement aux moissons dans l'arrondissement de Barbezieux, par M. Guérin-Menneville. — Tous les ans, cet insecte attaque les moissons de ce pays. Au moment de mûrir, les épis se détachent du chaume, et souvent le sixième, le cinquième et même le quart de la moisson est perdu. Les tiges, privées de leurs épis, sont connues sous le nom d'aiguillons. Cette maladie est produite par un coléoptère longicorne appelé *Saperda gracilis*. Il paraît en juin. La femelle perce le chaume près de l'épi, et y dépose un œuf; mais comme son ovaire contient peut-être deux cents œufs, une seule femelle peut attaquer un même nombre d'épis. L'œuf tombe jusqu'au premier nœud du chaume, remonte dans le tuyau jusque près de l'épi, et ronge circulairement la tige jusqu'à l'épiderme. L'épi ainsi isolé ne se nourrit plus, se dessèche et tombe au premier vent. Après avoir coupé circulairement le chaume, la larve descend dans le bas de la tige en perçant tous les nœuds, et va se loger à 5 ou 8 centimètres au-dessus du sol, afin d'y passer l'hiver. Au mois de juin suivant, la larve se change en chrysalide, puis en insecte parfait. Si la larve est emportée avec la paille et déposée dans un grenier, elle y périt, faute d'humidité. Elle ne meurt pas, au contraire, si on laisse le chaume sur la terre. Pour détruire cet insecte, il faut donc changer pendant quelques années le mode de couper les blés qui est en usage autour de Barbezieux. Au lieu de le couper à 25 ou 30 centimètres du sol et de laisser le chaume dans les champs pour fumer la terre, on coupera les céréales très près de terre, afin d'enlever les larves avec la paille, ou bien on peut faire la moisson comme à l'ordinaire, mais faire arracher les chaumes et les brûler sur place.

Tremblement de terre des bords du Rhin du 29 juillet 1846, par M. Daubrée. — Les secousses se sont entendues du sud au nord depuis Bâle jusqu'à Dusseldorf et Elberfeld; de l'est à l'ouest depuis Kissingen en Bavière jusqu'à Metz, Aix-la-Chapelle et Liége. La surface ébranlée n'est pas moindre de 62,700 kilomètres carrés, et ses principaux diamètres sont de 350 et 270 kilomètres. Les secousses paraissent avoir décrit un mouvement ondulatoire horizontal. Dans quelques points, à Francfort et à Giessen, les cloches se sont mises en branle; mais la durée des commotions n'a guère dépassé 15 à 30 secondes. C'est dans le voisinage des anciennes formations volcaniques des bords du Rhin que les secousses ont été les plus violentes. Depuis quelques années, plusieurs observateurs, parmi lesquels nous citerons en première ligne M. le professeur A. Perrey, de Dijon, se sont occupés avec succès de l'histoire des tremblements de terre, et il n'est pas douteux que l'étude de ces commotions intérieures du globe ne jette du jour sur la structure du globe et sur les causes qui ont produit les inégalités de sa surface. On saura en particulier si ces tremblements de terre suivent la direction des chaînes de montagnes, et si par conséquent il existe quelque analogie entre la cause de leur apparition et celle des commotions souterraines.

De la couleur de la glace des glaciers et des eaux qui s'en écoulent, par MM. Durocher, Martins et Collomb. — M. Durocher a cru reconnaître, à la suite de son dernier voyage en Suède et en Norvége : 1° que la belle couleur bleue de la glace des glaciers était due à l'interposition de l'eau entre les pores et les fissures de la glace grenue; 2° que les eaux qui s'écoulent des champs de neige et de glaciers ont une teinte d'un bleu de ciel très-prononcé, masquée dans quelques cas par le limon qu'elles charrient; 3° que la couleur verte des eaux est due à des substances organiques dissoutes dans l'eau, tandis que le bleu serait la véritable couleur de l'eau parfaitement pure. M. Martins a contesté l'exactitude de ces propositions, et les a combattues par les arguments suivants. La couleur bleue de la glace des glaciers ne tient pas à l'interposition de l'eau, mais à celle de l'air; car M. Célestin Nicoleta prouvé expérimentalement que 500 grammes de glace bleue ne contiennent qu'un demi-centimètre cube d'air, tandis que le même poids de glace blanche en renferme 75 centimètres cubes : aussi quand on regarde un fragment de glace *blanche*, par transparence on voit qu'il est entièrement rempli de bulles d'air, tandis que la glace bleue en est presque totalement dépourvue.

Comme toutes les personnes qui ont visité la Suisse, M. Martins a toujours vu que les eaux qui s'écoulent des glaciers sont grises, sales et limoneuses. Lorsqu'elles se réunissent pour former des lacs, elles ont les teintes les plus variées : ainsi le lac de Brienz est vert pistache, celui du Klœnthal, dit M. Rœul-Rochette, se distingue à peine de la prairie qui l'encadre car ses eaux ont la couleur de l'herbe qui le borde. Celui d'Œschinen est de la même couleur. Ainsi donc, s'il est vrai que le lac de Genève et le lac de Thun, alimentés en grande partie par les glaciers du Valais et des Alpes bernoises, soient d'un bleu d'azur admirable, on voit que d'autres lacs formés directement par eux sont verts; la couleur bleue ne saurait donc caractériser les eaux des glaciers. M. Collomb est venu ajouter son témoignage à celui de toutes les personnes qui ont étudié les glaciers, en affirmant que les eaux qui s'en écoulent sont toujours d'un gris sale sans la moindre nuance de bleu. Il a fait remarquer en outre que la couleur bleue de l'eau des glaciers ne saurait, comme le pense M. Durocher, tenir à l'absence de matières organiques végétales en dissolution, puisque le glacier et les neiges qui l'environnent sont remplis de *Protococcus* et d'autres végétaux microscopiques, et de millions de podurelles (*Desoria glacialis*) qui se nourrissent des matières organiques contenues dans ces eaux. Le résultat définitif de cette discussion paraît être que la couleur bleue n'est point un caractère inhérent à l'eau des glaciers, et que cette eau est chargée de matières organiques d'origine végétale et animale, comme les eaux de source ordinaires.

Sur la constitution géologique de quelques parties de l'empire du Maroc, par M. Coquand. — Cet habile géologue a parcouru une vaste étendue de cet empire, et y a constaté la présence d'une grande partie des formations qui existent sur le bord septentrional de la Méditerranée. La zone littorale se compose de terrains de transition couronnés par un dépôt très-épais de grès semblable aux grès bigarrés du Var. A Ceuta et à l'extrémité de tous les promontoires, des filons de granite et de pegmatite traversent les roches de transition et reproduisent les phénomènes d'une portion du littoral du Var et des falaises de l'île d'Elbe. A ces terrains succèdent de puissantes masses de calcaire jurassique, puis des formations crétacées, dans lesquelles M. Coquand a reconnu plusieurs terrains de la Provence et des Alpes, tels que le calcaire de la Sainte-Baume, des Alpines, de Cassis, d'Olioules, le calcaire *Chama ammonia*, des couches nummulitiques, et enfin le macigno. On y trouve aussi plusieurs couches de terrains tertiaires moissiques et argileux. Les mines de cuivre et de plomb abondent dans le voisinage des spilites qui traversent les grès rouges de la vallée de Cuitan.

Observations sur la culture et la préparation de la garance faites pendant un voyage en Zélande, par M. Decaisne. — L'auteur a publié, il y a dix ans, des recherches anatomiques et physiologiques sur la garance. Dans un voyage entrepris dernièrement dans les îles de Schouwen, Walcheren et Zuitbeveland, où la culture de la garance prend un grand développement, il a eu la satisfaction de constater que plusieurs des indications pratiques qu'il avait déduites de ses recherches et de ses expériences ont été réalisées par les cultivateurs hollandais : ainsi il a vu partout la culture triennale remplaçant la culture bisannuelle, parce que la masse des racines et la richesse du principe colorant sont d'autant plus grandes que la plante est plus vieille. Le parenchyme cortical qui contient la couleur se développant sous terre avec plus d'énergie qu'au-dessus de la surface du sol, les cultivateurs zélandais ont adopté partout la méthode du buttage qui enfante les tiges souterraines et favorise la production de la couleur. Ainsi donc maintenant la culture de la garance en Hollande est aussi perfectionnée que dans les palus d'Avignon; aussi les garances zélandaises font elles une concurrence active aux belles garances du comtat Venaissin.

Sur les trilobites fossiles, par M. Marie Rouault (rapport de M. M. Edwards). Ces recherches sont d'autant plus dignes d'intérêt que leur auteur n'est point un savant de profession, mais un homme qui a voué à la science tous les instants que lui laissait l'exercice d'un art manuel. M. Rouault s'est occupé spécialement des crustacés fossiles de la Bretagne et de l'Anjou, dont il a décrit plusieurs espèces nouvelles; mais il a fait une découverte plus importante encore : il a vu que dans certaines trilobites, l'enveloppe tout entière était toujours convertie en sulfure de fer, tandis que chez d'autres cette transformation n'avait en lieu que pour certaines portions du test et d'autres enfin chez lesquels aucune portion de cette carapace n'était changée en substance pyréteuse. Il a recherché alors comment se faisait la fossilisation des espèces vivantes, et s'est assuré que le changement en sulfure de fer n'avait lieu que chez celles dont l'enveloppe contenait une grande quantité de carbonate de chaux. Chez les animaux dont la peau est cornée, cette transformation n'a point lieu. Cette comparaison jette, comme on le comprend, le plus grand jour sur la structure de la peau de ces animaux éteints, et pourra fournir des indications précieuses pour leur classification. Les fossiles recueillis par M. Rouault ont servi aussi à confirmer le résultat déjà obtenu par MM d'Archiac et de Verneuil : savoir, que les schistes d'Angers, de la Hunaudière, de Poligni et de Vitré appartiennent au système silurien inférieur, tandis que les calcaires et les schistes de Gahard, près Rennes, semblerait être du même âge que les terrains dévoniens de l'Eifel.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

Exploration du volcan de Rucu-Pichincha, par M. Wisse (rapport de M. Boussingault). Le plateau de Quito, où réside actuellement M. Wisse, est hérissé d'un grand nombre de pics recouverts de neige et vomissant de la fumée. La hauteur de chacun de ces pics dépasse celle du Mont Blanc. Il est extrêmement difficile et dangereux de descendre dans les cratères de ces volcans; cependant la curiosité et la soif de l'or des premiers conquérants leur ont fait tenter cette audacieuse entreprise. Le cratère du volcan de Rucu-Pichincha se compose de deux cavités, l'une orientale, l'autre occidentale, séparées par une arête trachytique. La profondeur du cratère est de 400 à 500 mètres. Dans la partie occidentale on voit un cône de 80 mètres d'élévation par lequel s'échappent des gaz volcaniques et de la vapeur d'eau. De beaux cristaux de soufre tapissent les parois des crevasses.

Les vallées des Andes, dominées par les volcans, sont remplies de blocs de pierres volcaniques souvent gigantesques, car M. Boussingault en a mesuré un qui avait 21 mètres cubes. Ces blocs sont évidemment originaires de ces volcans et ont été transportés par un agent qui a ménagé leurs angles et les arêtes et les a déposés à la surface des dépôts stratifiées qui recouvrent le pays Ces blocs, entassés les uns sur les autres, offrent souvent une disposition qui rappelle les moraines des glaciers. Ainsi, en Amérique comme en Europe, nous trouvons les traces les plus évidentes de l'ancienne extension des glaciers confinés actuellement dans les hautes chaînes des Alpes de l'Europe, les montagnes de la Norvége, le Caucase et les Cordillières du Chili, où ces glaciers ont été vus et admirablement reproduits par M. Rugendas.

Sur les causes géologiques de l'action dévastatrice des torrents des Alpes, par M. Gras (rapport de M. de Gasparin). Les départements des Hautes-Alpes et de l'Isère sont annuellement ravagés par des torrents qui couvrent de pierres de grands espaces qu'ils rendent à jamais stériles; aussi l'étude de ces torrents a-t-elle préoccupé de tout temps les ingénieurs et les géologues. M. Surell a publié sur ce sujet un beau travail que l'Académie a couronné. M. Surell avait surtout envisagé les torrents sous le point de vue topographique; M. Gras a principalement fixé son attention sur les causes géologiques de ces débordements dévastateurs. M. de Gasparin a signalé un troisième élément, c'est la direction des chaînes, l'orientation des bassins dans lesquels les pluies viennent s'engouffrer, combinées avec la direction des vents pluvieux de cette partie de la France. Ces considérations expliquent pourquoi, dans la vallée du Rhône ce sont tantôt les torrents de la rive droite, tantôt ceux de la rive gauche qui débordent; M. Gras, développant le point de vue géologique, montre que les Alpes françaises sont presque partout composées de roches très-dures en masses puissantes alternant avec d'autres qui sont plus tendres. La destruction des assises tendres a amené la chute des couches dures, de là des éboulements considérables. Une montagne calcaire a presque toujours un côté escarpé où les couches viennent affleurer par leur tranche, qui forme un mur presque vertical. L'autre côté, plus doucement incliné est formé par le plan des couches. Or, c'est presque toujours du côté escarpé que se trouvent les cirques dans lesquels les eaux pluviales se précipitent; les pentes sont de 60 à 80 degrés, entièrement nues, exposées à des dégradations incessantes; ces débris, qui tombent sans cesse de ces escarpements, finissent par former une espèce de digue qui ferme l'orifice de sortie du torrent. Lorsqu'il tombe une de ces prodigieuses averses qui sont si fréquentes dans les Alpes, les eaux retenues par cette digue s'accumulent derrière elle, puis, au moment où elles forcent le passage, elles poussent devant elles ces masses de débris et les entraînent dans la vallée en formant une espèce de montagne mouvante, renfermant autant de cailloux que d'eau et roulant avec impétuosité jusqu'à ce que, se trouvant sur une pente trop faible, elle s'affaisse sur elle-même. Le lit du torrent est alors obstrué, et les eaux, franchissant ce lit, vont porter de tous côtés la dévastation et la stérilité. A ces maux, M. Surell proposait un remède, le reboisement, et il est incontestable qu'il serait efficace s'il pouvait être appliqué partout; mais comment faire des plantations ou des semis sur des parois presque verticales? A défaut d'un moyen efficace, M. Gras se borne à indiquer un palliatif, c'est l'établissement de barrages composés de fortes traverses qui empêcheraient l'accumulation des débris à l'orifice supérieur du canal d'écoulement.

Un jour de grandes eaux à Versailles.

Quand Louis XIV fit cette royale folie qu'on nomme le château et le parc de Versailles, lorsque, de complicité avec Le Nôtre, Lebrun et Mansard, il se livra à cette prodigieuse orgie d'architecture, de peinture, de quinconces, de bosquets, de jets d'eau, de vases, de statues, d'airain, de bronze et de Carrare, lorsque sur une lande ingrate il improvisa une féerie, un rêve, des splendeurs qui touchaient à l'invraisemblable, pour ne pas dire à l'impossible, il ne fit pas seulement une chose grande et belle, il fit aussi une chose utile.

Les démocrates vous diront qu'il fit la révolution;

Les habitants de Seine-et-Oise, qu'il fit la fortune de Versailles, ou pour mieux dire, qu'il créa cette ville d'un obscur village, qu'il laissa cité magnifique;

Les Français des quatre-vingt-cinq autres départements, qu'il dota le pays d'une merveille qu'eût admirée le monde antique, et qu'envie le monde nouveau;

Et les industriels, qu'il fit les chemins de fer de la rive droite et celui de la rive gauche. Ce n'est pas son plus bel ouvrage.

Qu'on suppute la quantité d'étrangers, le nombre de guinées, de rixdalers, de ducats, de piastres, de florins, de roubles qu'a attirés en France depuis 1672, date de l'achèvement du château de Versailles, le faste de nos monuments, dont celui-là est sans nul doute le plus extraordinaire et le plus en renom, et l'on jugera si depuis longtemps la France n'a pas récupéré avec usure les millions que les historiens ont si aigrement reproché au grand roi d'avoir entassés sur un plateau nu et stérile, autour du modeste château qu'habitait le leu roi son père.

Et combien de ces millions, je vous le demande? mille ou douze cents tout au plus, une misère, pas même un budget ordinaire. C'était bien la peine de tant declamer! Par ma foi, nous en avons vu et on nous en montrera bien d'autres Cela n'a pas empêché le grand roi mourant de frapper sa poitrine avec componction, et de dire à son héritier : « J'ai trop aimé... *les bâtiments!* »

Eh! mon Dieu, chaque siècle n'a-t-il pas sa folie, ses entraînements, son vertige? Le nôtre ne pourra-t-il pas dire : « J'ai trop aimé les chemins de fer »? Il est vrai; mais le vingtième siècle, ce placide héritier qui recueillera sans frais le bénéfice de nos débauches de rail-ways, sera-t-il fondé à nous jeter nos extravagances à la face? Je ne le pense pas; car ce serait le fait d'un fils ingrat, d'un méchant cœur, et je lui donnerais pour ma part ma malédiction de grand père.

Soyons donc pieux si nous voulons qu'on le soit pour notre mémoire. N'imitons pas les fils de Noë, et jetons un voile sur l'ivresse de nos pères. Louis XIV a, dit-on, creusé le tombeau de la monarchie, lorsqu'il édifia Versailles.—D'accord, mais le tombeau nous reste. — Il nous a conduits à la banqueroute. — Soit; avons-nous payé ses dettes pour lui reprocher ses dépenses?

Ce qui caractérise profondément Versailles, c'est un cachet de majesté, d'immensité vraiment unique. Le grand roi, le grand siècle, sont tout entiers dans ce parc et dans ce château gigantesque. Après deux siècles écoulés, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration et pour ainsi dire de respect à la vue de ce monument prodigieux de l'art français et de la puissance royale. On y trouve, qu'on me passe ce rapprochement ou ce paradoxe, tous les caractères de la monarchie absolue, intelligente et chevaleresque, qui régnait alors sur le pays : l'ordre dans la profusion, la sagesse dans le caprice, chaque chose mise en sa place, chaque détail subordonné scrupuleusement à l'ensemble, de grandes lignes, un vaste horizon, mille complications ramenées à une unité grandiose, une majesté simple, une ampleur souveraine, une magnificence sévère, solide, substantielle, foncière. Versailles fut l'extravagance de l'esprit du monde le plus sensé, le plus amoureux de la règle. On sent qu'un maître seul, et un maître puissant, pouvait faire jaillir du sol une merveille de ce genre, et qu'aujourd'hui trente millions de volontés individuelles réunies n'y suffiraient pas.

Puis, si de cet ensemble prestigieux on passe aux détails, l'étonnement redouble, et l'admiration est peut-être plus grande encore. Il n'est rien, pas un groupe, une statue, un vase, un mince ornement, si perdu qu'il soit dans les profondeurs des massifs, qui ne soit un morceau achevé et irréprochable en son genre; ni la matière, ni la main d'homme ne fait jamais défaut à l'œuvre la plus humble; nulle trace de négligence ou de parcimonie mesquine; ni trompe-l'œil, ni charlatanisme. Chaque ouvrier a fait sa tâche en conscience, sans s'inquiéter si son œuvre serait la première exposée aux regards de la foule enthousiaste, ou si une patiente recherche serait nécessaire pour la dégager d'un si vaste ensemble. Chacun d'eux, mû par le sentiment de la hierarchie et du devoir, savait aussi, intimement, que l'astre radieux, *nec pluribus impar*, dans lequel se personnifiait l'auguste ordonnateur, tôt ou tard finirait par luire pour chacun et pour toutes choses; que nulle peine n'était perdue; que nul effort consciencieux ne passait inapprécié. Aussi ces ouvriers, qui étaient pour la plupart de grands artistes, ont-ils fait de Versailles, non-seulement une résidence digne du plus grand roi de l'univers, mais un musée national dont la perfection et la richesse demeurent vraiment admirables, un musée *en action*, si j'ose parler ainsi, car aucune œuvre d'art, si grande qu'elle soit, n'y est isolée; elle concourt à l'harmonie et à l'impression générales; elle n'a pas seulement sa valeur intrinsèque; *elle sert*, dans l'acception réelle et pratique du mot, et cette disposition, en montrant ce que peut faire une réunion d'hommes de talent, disciplinés, obéissant à une volonté de roi et d'artiste, est bien autrement saisissante que l'entassement de chefs d'œuvre encatalogués, au hasard, dans une galerie spéciale ou une salle-basse de palais.

Versailles nous représente une de ces trop rares symphonies qui, dès l'abord, séduisent et étonnent par la splendeur et la puissance des accords, le calme de l'inspiration, la majesté de l'harmonie, puis où cent auditions successives révèlent à l'oreille ravie des détails d'instrumentation admirables, des beautés d'orchestre et des intentions mélodiques, inaperçues aux premiers jours, tant elles étaient savamment et ingénieusement fondues dans les proportions de l'ensemble.

Hélas! si on compare cette magnificence, ce zèle, ce soin, cette conscience scrupuleuse au luxe moderne, quelle déchéance! Nous avons pris exactement le contre-pied des procédés du grand siècle. Aujourd'hui tout est calculé pour l'effet, l'heure, la minute. Rien ne peut défier le plus mince examen, la plus faible injure du temps. Nos marbres sont du stuc; nos pierres, du carton; notre dorure, de la couleur; notre peinture, de la détrempe, et nos sculptures, du moulage. Ou peut, sans sortir de Versailles, faire ce triste rapprochement.

La disparate serait bien plus sensible encore si, dans l'ancien palais, pouvait nous apparaître pour quelques instants cette foule dorée, empanachée, étincelante qui peuplait autrefois Versailles. Quelle triste figure nous ferions, nous, peuple de petits bourgeois étriqués, affairés, mesquins, sous nos lambris de carton-pâte, en présence de cette lière et galante aristocratie ravivée sur l'ancien théâtre de ses fêtes et de ses amoureux exploits! C'est pour le coup que le grand roi aurait beau jeu à nous traiter comme ces Tenters dont il voulut certain jour purger son palais, et à s'écrier en courroux : « Olez-moi de la tous ces magots! »

Il est vrai de dire que les magots n'auraient garde d'obéir à l'ordre. Les magots sont chez eux dans le palais du roi, dans la demeure du *Soleil*. C'est pour eux qu'en définitive Mansard et Le Nôtre ont travaillé. Ils ont bien fait, car les magots, qui n'ont pas de goût, seraient incapables de se hausser à des conceptions pareilles. Ils ne le pourraient d'ailleurs pas, quoique avec des ressources dix fois supérieures à celles dont disposait le conquérant des Flandres et l'ennemi des tableaux flamands. C'est là le progrès. Le luxe économique est fils de l'économie politique. Chaque *magot* voulant avoir une maison et être habillé ou à peu près, il en résulte que les vêtements d'or et de soie et les palais sont impossibles. Donc Louis XIV a été fort bien inspiré de se faire le fastueux et artistique surintendant de nos plaisirs. Tout est au mieux, dirait Candide.

On peut faire aussi à Versailles même la comparaison des écoles française et anglaise en matière de bosquets, de parcs et de jardins. Une réaction violente s'était prononcée sous l'influence des nouvelles idées littéraires (lesquelles, hélas! sont déjà vieilles) contre le style de Le Nôtre, dont les grandes lignes, la symétrie et les massifs académiques étaient assimilés aux alexandrins de Racine et confondus dans le même arrêt de proscription. Le jardin anglais, c'est-à-dire l'imprévu et le désordre pittoresque, fut préconisé outre mesure. Les deux genres sont réunis dans le parc même de Versailles, où il existe, sous le nom de *Jardin du roi*, un *fac-simile* fort exact du parc attenant au château de Hartwell qu'habitait, durant son exil en Angleterre, S. M Louis XVIII. De retour en France, il voulut conserver le souvenir matériel de ces ombrages hospitaliers, et fit exécuter ce pastiche britannique : c'est un ravissant labyrinthe de boulingrins, de fleurs et de bosquets touffus; mais, tout amour-propre national à part, je dois dire que la réaction anti-française a été souverainement exagérée, et que, de cet échantillon du jardin britannique au parc de Versailles, il y a toute la distance d'un croquis à une grande toile, d'un coin de forêt à un horizon infini, d'un caprice heureux à une vaste et splendide conception.

On n'attend pas de nous, je pense, que nous décrivions Versailles. Des volumes ne suffiraient point à cette tâche, de même que des semaines et des mois entiers seraient nécessaires pour apprécier les innombrables beautés de détail que renferment le château et le parc. L'œuvre de tant d'années, de tant de bras actifs et de vives intelligences, ne peut être comprise ni jugée en quelques heures, et c'est, je vous le jure, un rude plaisir qu'une journée passée à Versailles.

C'est ce dont au surplus quarante mille personnes jugeront dimanche prochain. Sept ou huit fois par chaque été, et particulièrement aux époques consacrées des fêtes du roi et de juillet, les grandes eaux *jouent* à Versailles, selon l'expression consacrée. Chaque annonce de ce genre représente un mouvement énorme de population; car le jeu de ces eaux merveilleuses est une de ces beautés éternelles dont les Parisiens eux-mêmes ne peuvent se lasser et dont chaque étranger veut jouir.

Ce jour-là les abords des deux chemins de fer sont encombrés dès le matin d'une foule inquiétante; les gondoles de toute nature regorgent de cette fraction de voyageurs timides et retardataires qu'effraye encore le souvenir de la catastrophe de la rive gauche; les coucous que l'on croyait morts et dépecés depuis dix ans, ressuscitent et recommencent à voiturer une fabuleuse cargaison de lapins; c'est une émigration en masse.

Versailles, cette grande cité silencieuse et presque funèbre depuis que la chute du pouvoir absolu a réduit de cent à vingt mille le nombre de ses habitants, voit l'herbe de ses larges rues mélancoliques foulée aux pieds par une population bruyante. Bientôt, le parc et le château sont envahis, et le peuple-roi pullule dans ces immensités qui sont aujourd'hui son domaine.

La multitude n'accorde qu'une attention distraite aux statues colossales en marbre qui décorent la grande cour du palais, et dont la plupart ont été extraites du pont de la Concorde. Très-peu songent aussi à rechercher dans la ville cette fameuse salle du jeu de Paume qui vit l'aurore et fut le berceau de notre liberté naissante. Une inscription subsiste encore qui relate le mémorable serment de l'assemblée constituante; mais la salle n'est plus aujourd'hui qu'un atelier de menuiserie et un magasin servant de dépôt aux décorations du théâtre.

Cette négligence, cet oubli de l'un des plus grands souvenirs de l'histoire nationale, est pardonnable, ou tout au moins concevable en un jour où le promeneur a simplement à visiter le château, le musée, le parc, l'Orangerie, toutes les fontaines, le grand et le petit Trianon, etc., c'est-à-dire de quoi épuiser le marcheur le plus intrépide. Tel est pourtant le tour de force que la curiosité féroce du Parisien fait accomplir en quelques heures non pas seulement à des hommes robustes, mais à des familles entières, avec femmes, filles, lycéens, et bonnes tenant dans leurs bras les petits enfants à la mamelle.

Ce difficile problème ne saurait se résoudre qu'à la condition d'employer la matinée à parcourir au pas de course les différentes salles ou galeries contenant ce qu'on nomme le musée de Versailles Si l'on songe que la façade du palais sur le jardin présente plus d'un demi-kilomètre de développement, sans compter les nombreux bâtiments en retour dans lesquels sont comprises les cours du côté de la place d'Armes, on sera effrayé du pèlerinage à accomplir en si peu de temps devant ces lieues de batailles peintes. Tout a été dit sur le musée de Versailles, et nous ne reprendrons pas les critiques adressées à cette immense pinacothèque de

Vue de Versailles à vol d'ois

LE CHAR EMBOURBÉ.

FACADE S

FONTAINE DU POINT DU JOUR

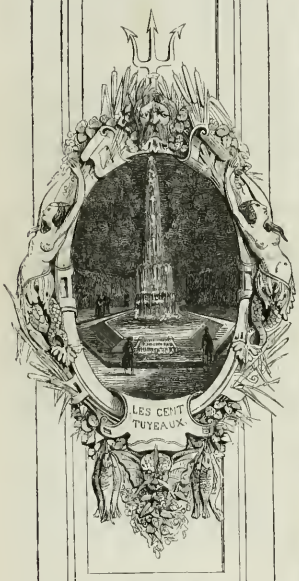

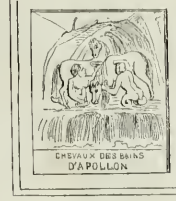

CHEVAUX DES BAINS
D'APOLLON

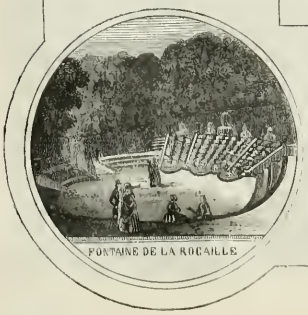

FONTAINE DE LA ROCAILLE

LE CHATEAU ET LORANGERIE VUE DE LA PIECE D'EAU DES SUISSES.

GRO
DES BA

. — **Dessin de M. Arnout.**

E PARC.

PIÈCE DU DRAGON.

BASSIN DE LATONE

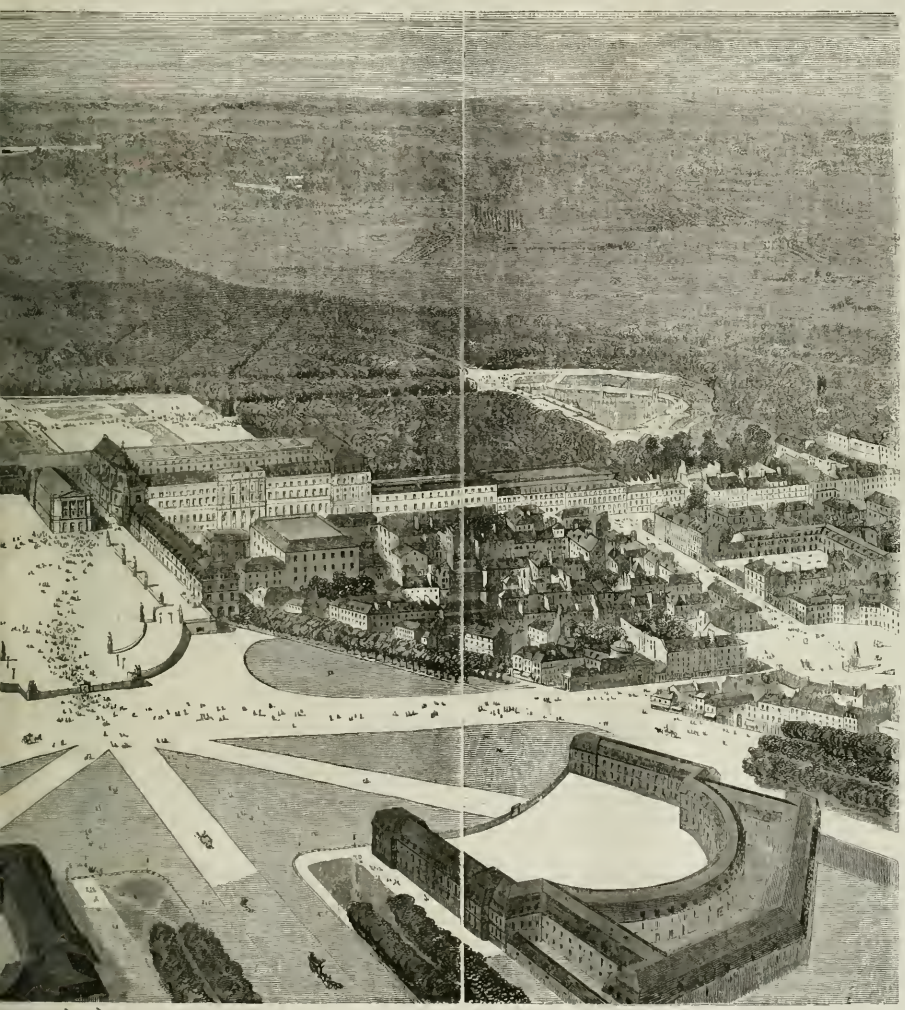

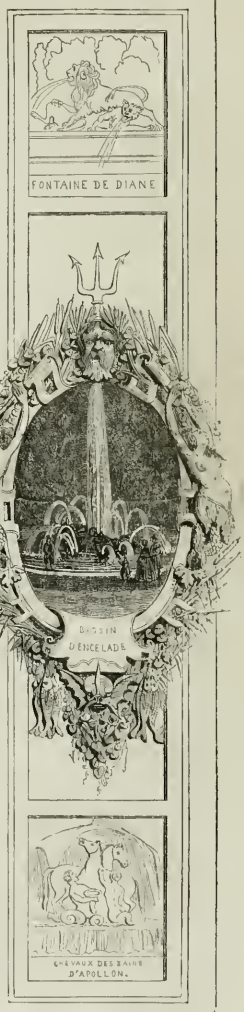

É
OLLON.

LE GRAND TRIANON.

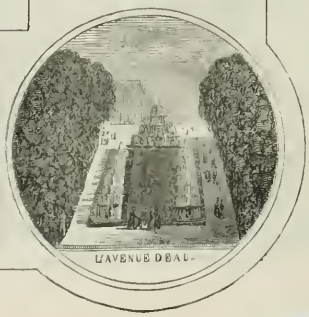

L'AVENUE D'EAU.

nos annales militaires. L'intention en est meilleure que l'exécution, voilà tout, et cette tentative prouve qu'on improvise les musées, mais non pas les peintres. La foule, qui n'est pas si rigoriste ni si raffinée que la critique, se presse nonobstant au musée de Versailles : elle continue d'admirer particulièrement la Smala et la galerie de Constantine; elle s'émerveille devant les plâtres blanc et or des nouvelles galeries, tandis que les artistes en petit nombre vont visiter les anciens portraits relégués aux étages supérieurs et revoir les appartements du grand roi, les plafonds de Mignard et de Lebrun, les marbres de Puget, le théâtre, la chapelle, la belle salle des Gardes et la chambre à coucher de Louis XIV, consciencieusement restaurée et remeublée par ordre de S. M. Louis-Philippe, qui a fait en ceci œuvre de goût, et dont l'austère magnificence évoque le souvenir d'une brillante époque déjà si éloignée de nous.

Deux heures sonnent; la foule évacue le palais et se précipite dans le parc. C'est l'heure où de toutes parts les fontaines se couvrent de jets humides, de cascades et de gerbes étincelantes. Les eaux sont l'âme de Versailles; elles en sont peut-être la plus grande merveille, non-seulement à cause des dépenses inouïes prodiguées pour les y attirer, mais en raison surtout des effets surprenants qu'en ont tirés les machinistes et les ingénieurs du grand roi. Il serait aussi difficile de rendre ces effets que de décrire les impressions causées par un feu d'artifice; et, tout ce que l'on en saurait dire, c'est que cela dépasse de beaucoup toute conception, et qu'il faut jouir par ses yeux de ce prodigieux spectacle.

Toutes les figures de dieux, d'hommes ou d'animaux qui décorent en nombre infini les diverses fontaines du parc sont d'une exécution irréprochable et attestent le ciseau d'artistes supérieurs. Chaque fontaine est placée sous l'invocation de quelque divinité de l'Olympe; c'est un morceau emblématique et complet où l'invention et la fantaisie se multiplient et se surpassent elles-mêmes à chaque création nouvelle. Ici, c'est le bassin des Fleuves et des Naïades; là-bas ce sont les bassins de Diane, et plus loin les bassins de Latone. Dans ce bosquet, le géant Encelade, écrasé sous les débris du mont Ossa, lance, dans sa fureur, vers le ciel, un jet d'eau d'une hauteur incommensurable. Ici, ce sont les *mille tuyaux* dont les mille jets se réunissent en un gigantesque obélisque. Apollon, comme personnifiant le monarque, a eu les honneurs de deux fontaines capitales : l'une, située à l'extrémité du célèbre *Tapis-Vert*, représentant ce dieu sortant des mers, debout, sur son char attelé de quatre coursiers qu'environne une phalange de tritons et de dauphins; l'autre, offrant l'image d'une grotte où Thétis, entourée de ses nymphes, reçoit le blond Phébus à l'heure où, las de nous donner le jour et de diriger son char brillant, il cherche dans le sein des mers un soulagement à ses fatigues.

De ces deux éléments si simples en apparence, des groupes de statues et de l'eau, les décorateurs de Versailles ont tiré des combinaisons si variées, si inattendues, non pas seulement dans les pièces qui viennent d'être énumérées, mais dans vingt autres, qu'on ne sait vraiment dire lequel est le plus digne d'admiration, ou de la puissance d'un roi qui opérait de tels prodiges, ou de la surprenante imagination des architectes et des artistes qui le servaient si heureusement.

Mais, de toutes ces fontaines, la plus extraordinaire est sans contredit la vaste pièce creusée à droite de la façade du jardin, à l'opposite de l'Orangerie et de la pièce d'eau des Suisses, et qui porte le nom de *bassin de Neptune*. C'est cette merveille d'hydraulique que l'on entend communément sous la désignation de *grandes eaux*. Cette pièce est immense : on y distingue trois groupes considérables : celui de Neptune, ayant à sa gauche Amphitrite, et entouré de nymphes et de monstres marins; celui de Protée, par Bouchardon; celui de l'Océan, par Lemoine. C'est autour du bassin qu'après avoir erré tout le jour de bosquet en bosquet, d'une fontaine à l'autre, du grand au petit Trianon, les promeneurs, réunissant un reste de forces, se rallient vers le soir pour assister au formidable jeu de cette dernière pièce d'eau. Elle ne commence d'ordinaire à fonctionner que vers cinq heures, quand toutes les autres ont successivement épuisé leurs gerbes liquides. C'est là la fin, le digne couronnement de toutes ces magnificences. Quand approche l'heure où elle doit à son tour faire explosion, c'est dans la foule un recueillement, une attente vraiment solennelle. Un cri d'enthousiasme s'élève de toutes les poitrines, au moment où surgissent, bouillonnent, s'entre-croisent des jets d'une force, d'un volume et d'une portée incomparables de toutes les bouches de dieux, de tritons, d'animaux, de tous les vases qui garnissent le rebord de la pièce d'eau. Rien au monde ne saurait donner une idée, même approximative, de cette furieuse mêlée, de ce déchaînement universel de l'onde, de ces pluies, ou, pour mieux dire, de ces trombes de perles, de rubis, de saphirs qui ruissellent avec fracas et qui envahissent le ciel, entremêlées d'arcs que forme le spectre solaire décomposé par cette multitude de prismes. Un tel spectacle suffirait amplement pour dédommager des fatigues de la journée. La foule s'arrache lentement à cette éblouissante vision; elle gagne la sortie du parc par l'*allée d'Eau*, une autre merveille, une avenue formée par deux haies de jets d'eau alignées comme des soldats aux gardes; puis chacun rejoint et retrouve à grand'peine qui sa gondole, qui son coucou, qui le chemin de fer d'une des deux rives; mais heureux, et trois fois heureux celui qui parvient à opérer sa retraite sans l'avoir achetée au préalable par une ou deux heures de *queue*, sans préjudice du pugilat en règle qu'il faut livrer aux abords des divers bureaux où se distribuent les billets. C'est là le revers de la médaille : chacun veut naturellement regagner son gîte et son dîner dominical, une fois la représentation achevée, sans songer que trente mille estomacs affamés murmurent précisément le même vœu. Cette concurrence rationnelle, mais intempestive, tourne au profit des restaurateurs de Versailles, qui, pour consoler les victimes, les écorchent de manière à les guérir à tout jamais de la passion des grandes eaux. F. M.

Don Augustin Eguarritztoa.

Voir pages 314 et 330.

III.

CE QUE C'ÉTAIT QUE LE COLONEL MAC-CULLOCH ET COMMENT IL S'ÉTAIT GUÉRI DU SPLEEN EN CHASSANT UN ANIMAL FABULEUX.

Le *Gig* venait d'être mis à la mer, garni, par les soins de sir Charles, de ses dossiers et de son tendelet. Il fut bientôt encombré de coussins et de cartons, grâce à la prévoyance officieuse des femmes de chambre qui connaissaient le double faible de lady Amélia pour le repos et la toilette.

Les deux dames ne tardèrent pas à s'y installer à côté de sir George. Sir Charles se plaça au gouvernail, et la légère embarcation, conduite par six vigoureux rameurs, eut bientôt atteint le quai situé en face des bâtiments à arcades moresques qui servirent de logement en 1660 à *Marie-Thérèse d'Autriche* et à sa cour.

La première personne que le regard curieux de miss Ophélia rencontra sur le quai fut le colonel *Mac-Culloch*, assailli par un essaim de jeunes filles assez lestement vêtues, qui se disputaient son attention avec des cris étourdissants. Le digne colonel, entouré de ce groupe agréable, ne paraissait pas moins embarrassé pour accorder la préférence que le Grand-Seigneur au milieu de son sérail. Au premier signalement qui lui avait été donné de l'apparition d'un navire dans la baie, il avait reconnu le yacht de sir George et s'était hâté d'accourir au devant des honorables hôtes dont il attendait la venue. Mais il s'était aussitôt trouvé entouré par toute la population féminine du port, réclamant à grand cri l'honneur de servir le *mylord* anglais; car en dépit de la vie de misanthrope qu'il menait autant pour son plaisir que pour sa santé, il était connu dans toute la ville comme le loup blanc; et il est vrai que sa taille et sa corpulence n'étaient pas de nature à lui permettre longtemps l'incognito.

Il n'eut pas plutôt vu l'élégant canot toucher les premières marches du quai, qu'il se fit jour, non sans peine, à travers son étrange cortége, et vint galamment recevoir la main de lady Amélia afin de l'aider à mettre pied à terre, mouvement pour lequel l'indolente épouse de sir George n'avait pas besoin d'un bras moins robuste que le sien. Il rendit ensuite le même service à miss Ophélia, qui sauta légèrement à terre, serra avec cordialité la main de sir George ainsi que celle de son jeune cousin, et annonça d'un air de triomphe à ces dames qu'il avait fait une véritable trouvaille à laquelle il n'aurait certainement pu s'attendre dans une petite ville aussi laide et aussi mal pavée.

« C'est une maisonnette, ajouta-t-il, qui est un véritable bijou, et dont n'approchent pas nos plus jolis *cottages*. Elle est située hors de l'enceinte des rues et a une vue sur les montagnes. Elle appartient à un honorable gentleman de cette ville, nommé Augustin ou don Augustin... Egua... Eragui... Je veux que Dieu me damne si je me rappelle jamais le reste de son nom, quoique j'aie fait sa connaissance depuis peu et cela d'une façon assez bizarre. Imaginez-vous... Mais je vous conterai cela plus tard. Il me suffira de vous dire que ce don Augustin est une espèce de *nabab* qui a fait sa fortune au Mexique, et du reste, un très-galant homme.

— Ce don Augustin commence à me déplaire fort malgré ses *galions*, dit en riant miss Ophélia, et si nous étions à Athènes, je le condamnerais volontiers à l'ostracisme, tant je suis fatiguée d'entendre faire son éloge. Depuis que nous sommes dans cet étrange pays, je n'ai entendu nommer que lui. Il est vrai que je ne suis pas en peine d'oublier son nom, car il est aussi difficile à retenir qu'à prononcer. Du reste, si sa maison répond à l'idée que je me fais de sa personne, elle doit avoir un air *hidalgo* fort réjouissant. Y a-t-il des arcades moresques comme dans celles que nous avons vues sur le port?

— Qu'elle soit moresque ou grotesque, ou tout ce qu'il vous plaira, c'est ce dont je me soucie fort peu, répondit le colonel. Avant tout, elle est *comfortable*, et ce n'est pas un petit mérite dans un pays aussi peu civilisé. Mais je vois que miss Lee n'a pas perdu l'habitude de se moquer de ses amis; elle raillerait jusqu'à ses ennemis si elle pouvait en avoir.

— Et moi, je m'aperçois que le colonel Mac-Culloch est toujours d'une galanterie *superlative*, comme on dirait à Paris; et je suis bien aise que sa bonne humeur n'ait pas souffert des disgrâces de sa santé, car je compte bien la mettre à l'épreuve.

— Vous voyez, mon cher Hugues, dit à son tour sir George, qu'on ne peut pas être le maître de cette petite tête éventée. Il n'y a que lady Amélia qui ait opéré ce prodige, et, sans mentir, je ne pouvais lui souhaiter un meilleur chaperon. »

Tout en causant, nos voyageurs venaient de passer la *Nivelle* sur l'unique pont de bois qui réunit la commune de *Ciboure* à celle de *Saint-Jean-de-Luz*, dont elle n'est qu'une sorte de faubourg. Ils arrivèrent bientôt devant une maison d'agréable apparence, bâtie par la fantaisie du propriétaire sur le modèle de ces petits châteaux qu'habitaient au moyen âge les *ricoshombres* de Navarre. Elle était flanquée de deux pavillons carrés, dont les arcades étagées rappelaient en effet le style d'architecture auquel miss Lee avait fait allusion. — Sa façade donnait sur la campagne, et à travers le crépuscule de la nuit tombante, on pouvait voir au-dessus des grilles qui entouraient son jardin les hautes cimes d'arbres verts mêlées aux touffes jaunissantes d'arbrisseaux exotiques.

Le colonel, après avoir installé ses hôtes dans leur logement, voulut prendre congé d'eux, s'excusant sur ce qu'ils devaient avoir besoin de se délasser des fatigues de la traversée. Mais miss Ophélia était si enchantée de la maison, dont il ne leur avait pas fait, disait-elle, un éloge exagéré, et surtout de ses arcades moresques, qu'elle déclara n'avoir nulle envie de dormir et mit, par son enjouement, tout le monde en train de prendre un *thé* en famille; proposition à laquelle le colonel accéda avec d'autant plus de plaisir qu'elle lui fit fête d'un *toast* rôti de sa main et du récit burlesque de ses aventures.

La maison de l'*Indiano*, loin d'être décorée avec autant de luxe et de somptuosité ridicule que pouvaient le faire craindre ses millions, était pourvue avec simplicité et avec goût de toutes les commodités nécessaires à une agréable aisance. De frais stucs, ciselés à la moresque, y remplaçaient avantageusement l'éclat des tentures; de belles nattes de jonc servaient de tapis. Les meubles, au lieu d'être des instruments de torture, étaient ingénieusement appropriés à l'usage qu'on doit en faire. Mais ce qui ravit le plus miss Ophélia, ce fut de trouver dans le salon un bon piano en bois des îles, dont l'accord irréprochable attestait que le propriétaire savait s'en servir. Un piano dans ce pays sauvage, c'était plus qu'il n'en fallait pour réconcilier une jeune Anglaise bien élevée et aimant la musique par-dessus tout avec le nom barbare dont elle se plaignait d'être obsédée. Par bonheur, ce nom se trouvait inscrit sur une plaque d'argent incrustée dans la tablature. Miss Ophélia lut d'un air triomphant cette inscription, qui ne portait que ces mots :

« Donné à *Augustin Eguarritztoa* par *Helena Sagastilbelza*. »

Il y avait à la fois dans la simplicité de ce souvenir de quoi exciter ou apaiser la curiosité. Miss Ophélia s'en tint pour le moment à cette dernière impression, et se contenta de rappeler au colonel qu'on attendait de lui certaine histoire laissée sur un mot qui donnait beaucoup à penser, et dans laquelle il s'était engagé à conter de quelle façon peu ordinaire il avait fait la connaissance de don Augustin.

« Elle est fort extraordinaire, en effet, dit le colonel, et à mon retour à Londres je me plairai fort à raconter cette aventure, quoique je sois loin d'y jouer le plus beau rôle : vous allez voir. Il faut que vous sachiez qu'un de nos honorables pairs, lord D..., a habité pendant quelque temps le château d'*Urthubi*; c'est un petit village à une demi-lieue d'ici. Pendant son séjour il lui plut de donner aux Anglais établis dans le pays quelques parties de chasse dans lesquelles vous devez penser que je ne fus pas oublié. Je me trouvais à cette époque dans la crise de l'humeur la plus spleenetique que vous puissiez imaginer; la chasse me faisait grand bien. C'est un excellent exercice dans ces montagnes, et d'autant plus agréable qu'elles abondent en gibier de toute espèce. On peut y chasser également le sanglier et toutes les bêtes rousses ou puantes, et de plus le *bouquetin* et l'*isard*. Le respect que je dois à ma corpulence m'a toujours empêché de prétendre à ce dernier genre de chasse; il faut avoir des pieds de chèvre ou de Basque pour atteindre ces animaux fantastiques. Mais j'avais alors une fantaisie qui n'était guère plus raisonnable et que je dois attribuer à l'effet du spleen : c'était de tuer un lynx. Je savais par ouï-dire que ce pays en renfermait encore quelques-uns, mais qu'ils y étaient devenus si rares qu'on n'en parlait plus que pour mémoire. Je ne sais comment mon esprit s'était pris à cette idée bizarre, et cela tout au rebours du bon sens; mais c'était un lynx qu'il me fallait tuer pour être entièrement guéri; je grillais de me trouver face à face avec un lynx, comme un amant brûle d'avoir un entretien avec sa belle. — Et ne croyez pas, mesdames, que mon lynx eût rien de cet animal fabuleux dont la vue perçait, dit-on, les clôtures les plus épaisses. Je n'ignorais pas que l'objet de mes désirs se nomme tout bonnement un *loup cervier* dans la langue vulgaire, et que c'est d'ailleurs un quadrupède assez mesquin qui tient le milieu entre le loup et le chacal. Toutefois, je n'oserais affirmer qu'un certain air de merveilleux n'entrât pour quelque chose dans ma fantaisie. Quoi qu'il en soit, j'avais beau m'enfoncer dans les gorges de montagne les plus retirées, braver, malgré mes rhumatismes, l'humidité des fourrés les plus épais, je ne pouvais réussir à rencontrer ce que je cherchais. C'est en vain que, dans la ridicule situation de je ne sais plus quel héros bucolique, je demandais un lynx aux napées et aux hamadryades; toutes les nymphes agrestes étaient sourdes à ma voix. Mon spleen faisait des progrès inquiétants et je commençais à désespérer de moi-même.

Enfin un jour, — jour que je serais assez embarrassé de noter soit *albo*, soit *nigro lapillo*; — c'est affaire à vous, sir George, qui êtes un *scholar*, de décider si les Romains usaient au besoin de pierres grises; — m'étant égaré dans une partie de chasse que donnait lord D... à la poursuite de mon gibier imaginaire, je trouvai, pour me délasser, car j'étais harassé de fatigue, un endroit fort convenable. C'était une petite saillie de rocher protégeant une sorte d'excavation à l'entrée de laquelle l'herbe fraîche et menue m'invitait à me reposer. Je m'y jetai, assez ennuyé de ma personne, et, ne sachant que faire, je tirai de ma poche le *Morning-Chronicle* que j'avais reçu la veille. Mais à peine avais-je eu le temps d'en parcourir quelques lignes, qu'un grognement étouffé, qui semblait partir du fond du trou obscur à l'orifice duquel j'étais assis, vint interrompre ma lecture. Je prêtai l'oreille. Le même son se renouvela pareil au vagissement d'un enfant. Ne sachant qu'en penser, mais bien résolu à braver l'aventure, j'armai mon fusil et je pénétrai en rampant dans cette espèce de caverne, ayant bien soin de tenir mon arme à portée pour m'en servir au besoin. A peine avais-je fait quelques pas à tâtons dans cette position incommode, que ma main rencontra un objet velu et inerte; je m'en saisis et me hâtai de sortir à reculons afin de le porter au grand jour. C'était un petit animal que je pris d'abord pour un renardeau. Mais avant que j'eusse le loisir de m'assurer de la nature de ma découverte, un hurlement furieux se fit entendre, et je vis sortir de sa tanière une bête assez semblable à un loup, mais qui, dans ce moment, me parut, je l'avoue, aussi monstrueuse que celle de l'*Apocalypse*. Elle s'élança sur moi le poil hérissé et grinçant des dents, avec une telle furie que je tirai sur elle presque à bout portant, sans pouvoir me mettre en défense en armant mon second coup. Mais, dans ma précipitation, je n'avais pas eu le temps de viser, et j'allais me trouver dans la plus fâcheuse des positions, quand, au moment où la maudite bête venait de

saisir avec rage la crosse de mon arme que je lui opposais faute de mieux, un coup de fusil, parti à quelque distance derrière moi, vint fort heureusement me tirer d'embarras; car j'eus le plaisir de voir aussitôt l'animal tomber sur le flanc, très-proprement atteint d'une balle à la tête. — Bravo! m'écriai-je, entraîné malgré moi à reconnaître la supériorité du coup, et je me retournai pour savoir à qui je devais ce secours inattendu. J'eus à peine le temps d'apercevoir un personnage de grande taille, à la figure basanée, qui me tourna le dos sans attendre mes remercîments, et rentra dans le taillis d'où il était sorti. Surpris de cette retraite singulière, je courus après lui en lui criant de venir me joindre. Mais j'eus beau m'époumoner, rien ne parut.. Je revins alors un peu mortifié à l'endroit où gisait la bête morte. Je l'examinai attentivement; et tout à coup, en rapprochant mes souvenirs, un trait de lumière vint me frapper. — Plus de doute! m'écriai-je enthousiasmé, c'est un lynx, un lynx véritable, et d'une belle taille encore! C'était en effet, mesdames, la femelle d'un loup cervier, et je m'expliquai la brusquerie de son attaque en voyant à mes pieds, sur le sol, ce que j'avais pris d'abord pour un petit renard et qui n'était qu'un échantillon assez joli de sa progéniture. Je m'en emparai et le mis dans ma carnassière. Je fus plus embarrassé de savoir ce que je ferais du corps de la mère. Outre que ce n'était pas là un gibier à emporter, je ne pouvais honnêtement m'en approprier la dépouille, puisque ce n'était pas moi qui l'avais tué... Ici, mesdames, il faut bien que je vous fasse l'aveu de ma faiblesse. Le désir de voir un lynx était assouvi en moi; c'était beaucoup, et je pouvais en repaître ma vue tout à mon aise. Mais qu'était-ce que cela auprès de la gloire de l'avoir tué? Que vous dirai-je? Une idée peu digne de moi, celle de m'en donner tout l'honneur, à force de passer et de repasser dans mon cerveau, finit par s'y loger, et je cédai à cette tentation, non sans m'indigner contre ma faiblesse et me reprocher une imposture à laquelle la plus saine partie de moi-même n'avait, il faut le dire, aucune part. Le ravissement où j'étais d'avoir un lynx en ma possession, la vanité d'en pouvoir faire devant mes amis un trophée de chasse, m'avaient si bien tourné la tête, que, de retour au château d'*Urthabi*, je racontai à qui voulut l'entendre que j'avais tué un lynx, animal des plus rares, ajoutais-je avec modestie, et dont on croyait même l'espèce entièrement disparue; enfin je donnai à bon compte tous les détails qu'on exigea de moi, et, pour produire des preuves triomphantes d'un exploit qui me coûtait si peu, j'envoyai chercher le corps de l'animal dans la forêt dont j'avais eu soin de marquer l'endroit, et je fis exposer sa dépouille dans la cour du château, à l'admiration générale.

Quelque puérile que fût cette satisfaction, elle fut réelle pendant les deux premiers jours, j'étais applaudi, félicité; je me croyais envié de tout le monde; il ne me manquait rien pour être heureux. Mais le surlendemain de mon aventure, comme j'arrivais au château à l'heure du déjeuner qui précédait la chasse, de quelle stupeur ne fus-je pas saisi en apercevant pour la première fois parmi les convives, — devinez qui? — l'homme à figure basanée dont l'adresse m'avait secouru si à propos, et à qui je devais peut-être de n'avoir pas été étranglé par cette maudite bête, la cause première de toute cette affaire. J'aurais voulu être à cent pieds sous terre; j'étais aussi furieux qu'humilié, et, au milieu du feu roulant de louanges dont on m'accablait, soupçonnant à tort que j'étais le point de mire des railleries de l'assemblée, j'allais donner au diable ma fausse honte et tout déclarer moi-même, quand don Augustin... — n'importe comme il se nomme, car c'était lui, — ouvrit la bouche pour me rassurer, ce qu'il fit en termes obligeants et qui ne me laissèrent aucun doute sur la discrétion à laquelle il voulait s'en tenir dans cette sotte affaire. Vous savez que je suis un homme de premier mouvement. Malgré ma confusion, je ne pus m'empêcher de lui lancer un regard de reconnaissance qui lui prouva que je n'étais pas insensible à la noblesse de sa conduite. Sa modestie et la réserve de ses manières achevèrent de me gagner, et quand je pus le tirer à part, je m'empressai de lui marquer toute ma reconnaissance, en lui demandant de bonne grâce pardon de ma supercherie. — Depuis ce temps-là nous sommes amis. C'est un homme très reservé et plein de bon sens. Je lui crois une belle âme. Il a d'ailleurs des manières fort polies et parle passablement l'anglais. Lord D.. m'a assuré qu'on ne connaissait pas le chiffre de sa fortune; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est très-riche, car il a des maisons de commerce dans tout le Midi. Quant à sa race, comme toutes celles du pays, elle se perd dans la nuit des temps. Enfin c'est en tout un gentleman fort convenable, que je vous demande, mon cher George, la permission de presenter à lady Lee et à miss Ophélia. Cette connaissance leur sera aussi utile qu'agréable dans un pays où tout est nouveau pour elles, et me sauvera quelquefois de l'embarras de servir de *cicerone* et de *truchement* à miss Lee, qui n'est déjà que trop portée à rire à mes dépens.

— Savez-vous, mon cher colonel, dit celle-ci en l'interrompant gaiement, que c'est toute une odyssée que votre récit; il n'y manque rien, pas même les monstres. Il est vrai que vous n'avez pas montré la sagesse du prudent Ulysse, qui se bouchait les oreilles pour échapper aux mauvaises tentations, et que vous vous êtes laissé séduire par un peu d'amour-propre. Eh bien! après tout, je le trouve fort excusable chez un chasseur, et je n'admire pas tant que vous la discrétion de ce don Augustin.. Comment donc est-ce qu'il s'appelle? Il a agi en homme de sens. Qui n'en eût fait tout autant à sa place? Ce qui me divertit le plus dans votre histoire, c'est la belle peur que vous avez eue à l'entrée de la caverne. — Il y a donc des cavernes dans ce pays-ci? c'est charmant. — Y a-t-il aussi des brigands, comme dans *Gil Blas?* Enfin, mon cher colonel, qu'avez-vous fait de votre trophée, et pourquoi ne le portez-vous point sur sur votre épaule, à la façon des héros fabuleux qui purgeaient la terre de ses monstres?

— Ophélia, lui dit son père, vous avez un penchant indiscret pour la raillerie, qui pourra, si vous n'y prenez garde, vous attirer plus d'un désagrément; il est temps d'y mettre fin en allant nous coucher. A demain donc, mon cher colonel; venez déjeuner avec nous. Amenez-nous, quand il vous plaira, don Augustin. Soyez en outre assez complaisant, vous qui connaissez déjà les habitudes du pays, pour nous procurer un bon guide; je vous serai obligé de m'épargner ce soin,

J. LAPRADE.

La suite à un prochain numéro.

Forces militaires des Chinois.

ARMES. — FORTIFICATIONS.

La guerre que la Chine vient de soutenir contre l'Angleterre, et dans laquelle elle a été si complétement vaincue, suffit pour démontrer la faiblesse militaire du céleste empire, l'impuissance de ses armées et l'imperitie de ses généraux. Une poignée de soldats épuisés par les fatigues d'une longue traversée et par les chaleurs du climat, a mis en déroute toutes les troupes chinoises, brûlé toutes les flottes et enlevé d'assaut toutes les forteresses qui lui faisaient obstacle. La tactique européenne a triomphé sur tous les points et par des victoires si faciles que l'expédition entreprise par les Anglais dans ces parages lointains frappe plus par son audace que par ses succès.

On a droit pourtant de s'étonner que dans un pays aussi vaste, dont la société est organisée depuis des siècles et dont la civilisation se perd dans la nuit des âges, les institutions militaires, celles qui constituent la force réelle des peuples, ne se soient pas développées en même temps que les institutions civiles, sinon au même degré, du moins dans une mesure suffisante pour assurer l'indépendance de l'Etat. Cet étonnement augmente quand on prend la peine de feuilleter quelques pages des vieilles annales de la Chine. Le céleste empire, avant d'arriver à cette unité parfaite qui excite aujourd'hui notre admiration, était divisé en une foule de petits Etats ou principautés, dont les chefs, continuellement en guerre, se livraient de rudes combats. Dans les livres de Mong-tseu, nous voyons le sage philosophe courir d'un royaume à l'autre, prêchant partout la concorde et la paix. Il semble donc que la nation chinoise a eu aussi son époque de luttes, d'exploits guerriers, et que l'age de fer a précédé dans son histoire, comme dans la notre, les paisibles destinées de l'age d'or. D'ailleurs, cette grande muraille, élevée à tant de frais contre les invasions incessantes des Tartares, n'indique-t-elle pas une longue série de guerres auxquelles d'immenses travaux de fortifications avaient pour but de mettre un terme? Enfin, la dynastie tartare, qui est assise sur le trône depuis le commencement du dix-septième siècle (1616), ne s'est point emparée immédiatement de toutes les parties du céleste empire; les provinces méridionales résistèrent longtemps encore; ce ne fut guère qu'en 1650, c'est-à-dire après plus de trente ans, que les Tartares se virent entièrement maîtres de la Chine.

Depuis cette époque, il est vrai, nous ne voyons plus trace de guerres; le sang tartare s'est refroidi, et les conquérants se sont peu à peu mêlés aux vaincus. Les empereurs de la dynastie régnante sont plutôt connus par leurs travaux littéraires, par leurs œuvres pieuses que par la hardiesse des entreprises et la puissance des armes. Serait-il donc vrai qu'un peuple doive constamment vivre à l'état de guerre sous peine de perdre toute énergie au moment du danger, et que la nécessité de repousser l'invasion, de défendre le territoire, ne suffise pas pour réveiller en lui les sentiments de courage et de force endormis momentanément dans les doux loisirs de la paix? L'infériorité des armes, l'absence de discipline, ne suffiraient expliquer seules les tristes défaites des troupes chinoises.

De tout temps, en Chine, les grades civils ont été classés avant les grades militaires. Dans les cérémonies, le mandarin lettré a le pas sur le mandarin militaire, à bouton égal. La différence dans le costume de cour est marquée par le dessin de la broderie qui orne le dos et la poitrine: chez le mandarin civil, c'est une espèce de cigogne brodée en soie, ordinairement blanche; chez l'autre, c'est une figure de dragon en or. Quant aux boutons, ils sont les mêmes dans les deux ordres.

Il est assez difficile d'évaluer les forces militaires du céleste empire. Les divers auteurs qui se sont occupés de cette question diffèrent sur les chiffres. Van-ta-Zhin, le mandarin militaire qui accompagnait lord Macartney pendant son séjour en Chine, affirma que l'armée chinoise, y compris les troupes tartares, s'élevait à 1 million d'hommes pour l'infanterie, et à 800,000 pour la cavalerie. L'ambassade put admettre, d'après ses propres observations, l'exactitude du premier chiffre; mais elle vit peu de cavalerie. — Timkowski, dans la relation de ses voyages à Pékin, donne les évaluations suivantes, qui s'accordent à peu près avec celles du père Duhalde, mais qui sont probablement au-dessous de la vérité:

Mantchous	67,000 hommes.
Mongols	21,000
Chinois unis aux Mantchous lors de la conquête	27,000
Troupes chinoises ordinaires	500,000
Milice et troupes irrégulières	125,000
Total	740,000

Enfin, Thoms, écrivain anglais, donne les chiffres qu'il a puisés dans une espèce de calendrier chinois, et qui s'élèvent, pour l'infanterie, à 822 000 hommes, pour la cavalerie, à 410,000, et pour les marins, à 31,000; en tout, 1,265,000. On voit combien ces évaluations diffèrent; un fait subsiste néanmoins, c'est que, même en admettant le plus fort chiffre, l'armée chinoise, proportionnellement à la population générale de l'empire (300 millions d'âmes), est environ trois fois moindre que celle de la France.

Comme on l'a remarqué plus haut, il y a des troupes tartares et des troupes chinoises; ordinairement elles sont confondues dans le même corps d'armée, avec des chefs choisis dans les deux nations; toutefois, pour la défense des places les plus importantes et pour la garde de l'empereur, on emploie exclusivement les troupes tartares. La garde impériale est divisée en trois brigades et se compose de 23,000 hommes d'infanterie, et de 3,000 chevaux; elle accompagne l'empereur dans tous ses voyages et aux grandes chasses qui ont lieu presque chaque année.

L'armée chinoise se partage en huit divisions, qui se distinguent par la couleur du drapeau; la première couleur est le jaune, ou couleur impériale; puis viennent les bannières blanches, rouges et bleues. Les quatre autres drapeaux ne diffèrent de ceux-ci que par une bordure de couleur différente. Chaque division tartare se compose de 10,000 hommes.

Les grades militaires s'obtiennent, comme les grades civils, au concours. Chaque année, il y a des examens pour les différentes promotions, en sorte qu'un soldat habile à tirer de l'arc, à se servir de la lance ou à monter à cheval, peut s'élever aux plus hautes dignités de l'armée. On tient compte aussi de la force musculaire. Les Européens qui ont eu occasion de voir des généraux chinois ont dû remarquer leur embonpoint et leur apparence robuste; ce sont qualités fort estimées en Chine et qui inspirent un grand respect aux soldats et à la population. Les gravures que donne *l'Illustration* représentent des mandarins très-respectables.

Les soldats reçoivent encore de l'avancement lorsqu'ils se sont signalés dans le combat. S'ils succombent, on accorde une pension à leurs familles et on inscrit leurs noms dans les livres sacrés pour être compris dans les promotions qui auront lieu dans l'autre monde. L'espoir de ces récompenses futures ne paraît pas, à en juger par la dernière guerre, exercer les mêmes séductions sur les Chinois que sur les Turcs, attirés par les délices incomparables du paradis musulman.

A soixante ans, le soldat peut prendre sa retraite avec demi-solde. La solde est différente pour les Tartares et pour les Chinois. Les premiers reçoivent deux taëls (environ 15 fr.) par mois, et une ration de riz; les Chinois n'ont qu'un taël et demi, sans ration. Il arrive souvent que la solde se fait attendre, et c'est une cause de fréquentes révoltes. Le Chinois tient, avant tout, à être payé, mais ce n'est pas une raison pour qu'il se batte. Un officier anglais qui faisait partie de l'expédition de Chine cite une circonstance où les troupes tartares stationnées au Bogue (embouchure de la rivière de Canton), obligèrent leur général à engager son costume au mont-de-piété pour acquitter une partie de leur solde.

Il n'est pas besoin de dire, après avoir rappelé ce fait, que la discipline est une chose parfaitement inconnue dans les armées du céleste empire. Chaque soldat se tient auprès de sa bannière, mais sans observer aucun ordre et sans garder de rang. Les Anglais ont remarqué que les mandarins s'avançaient à cheval pour combattre, mais qu'une fois la mêlée engagée, ils mettaient pied à terre, soit pour encourager de plus près leurs hommes, soit pour être moins exposés aux coups de l'ennemi. On cite pourtant d'honorables exceptions, et quelques mandarins ont déployé pendant la guerre une certaine bravoure. Il faut dire aussi que la plus lourde responsabilité pèse sur la tête des officiers qui commandent, et que l'empereur n'admet pas que les troupes chinoises puissent être vaincues par les Barbares. C'est ce qui explique les pompeux bulletins de victoires envoyés à la cour et répandus parmi le peuple, même après les plus sanglantes défaites. A en croire les rapports des généraux chinois, les Anglais auraient constamment été repoussés et taillés en pièces. Voici, du reste, un fait qui peut donner une idée des habitudes militaires du céleste empire. Lorsque la flotte anglaise remonta vers Canton, quelques navires reçurent l'ordre d'enlever un fort qui paraissait défendu par une garnison nombreuse et par une formidable ligne de batterie. Avant de commencer le feu, le capitaine anglais envoya un parlementaire pour sommer le fort de se rendre. Le mandarin vint à bord, promit de livrer le passage; mais, afin de mettre sa responsabilité à couvert, il demanda qu'il fût permis d'échanger quelques coups de canon chargés à poudre, après quoi il ferait retraite. Le capitaine, sans se prêter positivement à cette innocente supercherie, signifia que, si dans un certain délai le fort n'était pas évacué, il commencerait l'attaque. Le mandarin rentre dans son camp, et pendant une heure il brûle sa poudre et fait plus de bruit à lui seul que toute une armée. Après ce magnifique feu d'artifice, il abandonne bravement la position et se retire avec les honneurs de la guerre. Nul doute que ce courageux mandarin n'ait reçu une brillante récompense!

Le costume des soldats est fort simple: c'est une veste rouge avec une bordure blanche ou une veste bleue avec une bordure rouge; le pantalon, de coton bleu, comme dans tout habillement chinois, est très-ample et descend jusqu'au bas de la jambe. Chaque soldat porte sur le dos et sur la poitrine le nom de son régiment, et ordinairement le caractère *young*, qui signifie *bravoure*. Le chapeau est en rotin et se termine en pointe. Quand il a accompli son service, le soldat chinois n'a qu'à ôter son chapeau et sa veste, et il se retrouve vêtu comme un simple citoyen: aussi, à Ningpo, à Amoy, lorsque les Anglais se trouvèrent maîtres de la ville, après la défaite de leurs ennemis, il leur fut impossible de reconnaître les soldats et de les poursuivre; ceux-ci s'étaient mêlés au reste de la population, en laissant leur uniforme sur le champ de bataille.

Les armes dont les Chinois se servent dans le Nord ne sont pas absolument les mêmes que celles qui sont employées dans le sud de l'empire. Dans le Nord, on voit de la cavalerie en plus grand nombre. Elle est armée d'arcs et de flèches, et, généralement, assez mal montée sur de petits chevaux de race tartare dégénérée. On a remarqué quelques cuirasses d'acier poli, assez semblables à celles que portaient en Europe les chevaliers du moyen âge. Dans le Sud on a rencontré peu de cavalerie.

Les mandarins ont un sabre à lame courte et étroite, et dont le fourreau est couvert d'ornements de fantaisie. Ils le portent à droite, pour ne point gêner le carquois qui pend à l'épaule gauche. Ce carquois est en cuir plus ou moins orné, selon les grades. Les flèches sont de diverses grandeurs; quelques-unes se terminent par une boule percée de plusieurs trous, qui produisent dans l'air un sifflement aigu destiné à porter la terreur dans les rangs de l'ennemi; on choisit les plumes les plus brillantes, notamment celles du faisan, qui ne sont employées que pour les mandarins.

Les simples soldats ont des boucliers, des fusils, des lances, des arcs, des flèches et des sabres à deux lames. Le bouclier forme un cercle en rotin tressé, représentant à l'extérieur une figure de guerrier ou plutôt de diable : les yeux sont énormes, la bouche démesurée, la physionomie formidable; quelquefois c'est un tigre ou un dragon, dont l'aspect seul doit mettre l'ennemi en fuite. Ces boucliers sont facilement percés par une balle, mais ils sont à l'épreuve d'un coup de sabre ou d'un coup de lance. — Les Chinois ne se servent que de fusils à mèche, du plus grossier modèle. S'il est vrai qu'ils ont les premiers employé la poudre, il faut reconnaître que, pour l'usage qu'on en peut faire, ils sont restés bien loin derrière nous. Le fusil à mèche est pour le moins aussi dangereux pour le soldat chinois que pour l'ennemi; les cartouches sont renfermées dans une boîte de coton ou de cuir qui peut tenir quatorze ou seize tubes de bois formant chacun une charge. Les fusils sont de différentes longueurs; le bois est généralement peint en rouge, et le canon s'y trouve fixé par des cercles de cuivre. La gâchette est placée presque à l'extrémité, et il faut tirer sans appuyer l'arme à l'épaule. Le poids est à peu près égal à celui de nos fusils de munition. — Il y a des lances de toutes sortes; les unes sont des piques ordinaires, les autres ressemblent à nos hallebardes. Ordinairement le fer est très-large et n'est aiguisé que d'un seul côté. Ces lances peuvent faire d'horribles blessures, mais elles sont difficiles à manier, à cause de leur longueur et de leur poids. — L'arc est l'arme favorite du soldat chinois : il est fait d'un bois très-dur et très-élastique tendu par une corde de soie et il, extrêmement solide. On l'emploie pour la chasse aussi bien qu'à la guerre, et un bel arc est aussi recherché dans la classe riche que chez nous un beau fusil. Un anneau d'agate ou de jade sert de doigtier. Il n'est pas rare de voir dans les maisons des mandarins lettrés une espèce de panoplie où figurent un arc de prix, des flèches à plumes de faisan doré et les cornes des animaux tombés sous les coups des chasseurs. — Le double sabre est une arme singulière, mais peu redoutable. Ce sont deux lames dans le même fourreau qui se trouve divisé en deux compartiments. Le soldat tient un sabre dans chaque main et s'avance ainsi vers l'ennemi. Les Chinois ne se sont pas battus d'assez près avec les Anglais pour qu'on ait pu apprécier l'utilité de cette double lame. Dans les sing-song, ou représentations théâtrales, on voit souvent des acteurs qui manient fort habilement le sabre et se défendent, par des mouvements rapides, contre de nombreux assaillants; mais ce ne sont là que des jongleurs ou des guerriers de comédie. Que peuvent les sabres, même les sabres à deux lames, contre les baïonnettes et les balles européennes!

Les troupes tartares sont habiles à tirer de l'arc. Elles sont souvent exercées, et l'on distribue des prix aux soldats qui déploient le plus d'adresse. Lors de la dernière guerre, on promit comme récompense à ceux qui atteindraient le but, la vue de la face impériale. Les Chinois doivent se prosterner la face contre terre sur le passage de l'empereur, fils du ciel; aussi le prix était-il des plus encourageants.

L'administration générale de l'armée et de la marine militaire est centralisée à Pékin par l'un des six grands conseils qui président au gouvernement de l'empire. Chacun de ces conseils forme une espèce de ministère, dont la juridiction s'étend sur toutes les provinces, et descend, par une longue suite de degrés hiérarchiques, jusqu'aux mandarins de l'ordre inférieur. Si l'on examine le mécanisme du gouvernement chinois et son organisation théorique, on est frappé de l'ordre, de la classification régulière qui semble devoir régner dans tous les rouages et dans tous les rangs. Les dignités et les grades sont donnés au concours; le principe de la centralisation, que nous n'avons conquis qu'après tant de luttes, est adopté en Chine de temps immémorial. Mais quand on observe la pratique et les détails de cette administration en apparence si sévère, on aperçoit aussitôt une foule d'abus, la brigue et la corruption substituées à la justice des concours, et cette longue filière à chaque instant rompue, soit par l'éloignement des subordonnés, soit par l'impuissance de ceux qui gouvernent. Ainsi, le conseil de la guerre à Pékin serait incapable, en un temps donné, de mettre sur pied et d'organiser une armée chinoise.

C'est un fait aujourd'hui reconnu que les Chinois ont inventé la poudre à canon; mais l'Europe les a depuis longtemps surpassés dans l'emploi de ce terrible moyen de guerre. Il est curieux de comparer la poudre chinoise avec la poudre anglaise et de remarquer que, dans la composition des deux poudres les mêmes éléments entrent dans des proportions à peu près égales. Ainsi, la poudre anglaise est formée de 75 parties de salpêtre, de 15 de charbon et de 10 de soufre, et la poudre chinoise contient 75 parties 7 dixièmes de salpêtre, 14,4 de charbon et 9,9 de soufre. Le salpêtre se trouve en abondance dans le céleste empire, et la fabrication de la poudre est à très-bon compte. La consommation est énorme. Dans toutes les occasions de réjouissances et de fêtes, les Chinois brûlent des pétards et des feux d'artifice, dont les pièces varient à l'infini et produisent les plus singuliers effets. Sur la rivière de Canton, au lever et au coucher du soleil, on entend sortir de tous les bateaux qui couvrent le fleuve et forment une ville immense, peuplée de 500,000 âmes, de bruyantes détonations qui se mêlent aux sons du gong et annoncent l'heure de la prière. Lorsqu'une jonque quitte le port ou lorsqu'elle arrive, elle célèbre à coups de canon son arrivée ou son départ. Les nombreuses flottilles de bateaux pêcheurs qui, chaque jour, reprennent la mer, luttent à qui fera le plus de bruit et lancera le plus de pétards, pour se rendre les divinités favorables. Il y a, dans toutes les villes, de vastes magasins uniquement remplis de boîtes d'artifice dont la vente est considérable en Chine, et qui fournissent un article important à l'expor-

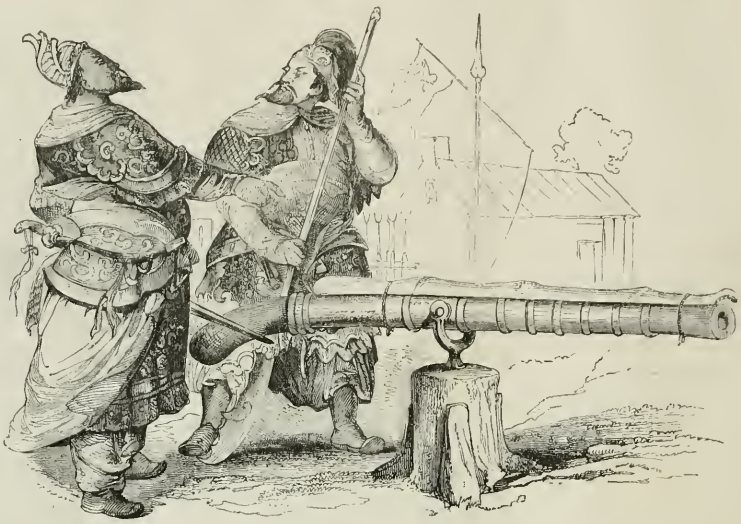

Armée chinoise. — Artillerie. — Mandarin et soldat.

Fortifications chinoises.

Armée chinoise. — Cavalerie. — Mandarin.

Armée chinoise. — Infanterie. — Soldat.

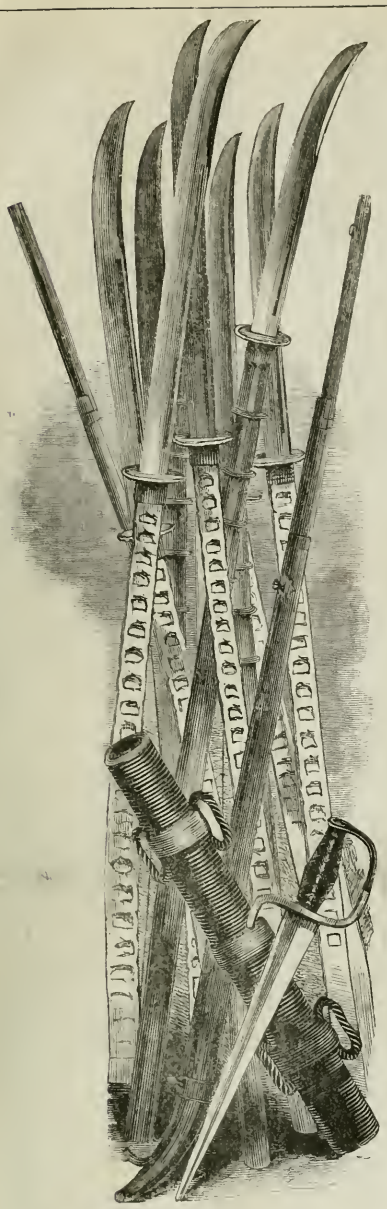

Armée chinoise. — Piques, sabres et mortiers.

tation étrangère. Malheureusement la poudre n'est pour les Chinois qu'un moyen de fêtes bruyantes ou de cérémonies religieuses; elle ne saurait être pour eux un moyen de défense.

Nous avons déjà signalé leurs fusils à mèche, plus dangereux certainement pour ceux qui s'en servent que pour l'ennemi. Leurs canons ne valent pas mieux. Lorsque les missionnaires jésuites eurent accès à la cour de l'empereur Kang-hi, ils cherchèrent à naturaliser en Chine les arts et les sciences de l'Europe. Ils introduisirent dans les écoles du céleste empire les études astronomiques et mathématiques, quelques principes de physique générale; ils perfectionnèrent la fabrication des armes à feu et la fonderie des canons; mais bientôt, la vieille routine reprit le dessus, et les Chinois, livrés à eux-mêmes, se trouvèrent incapables de continuer le progrès que les étrangers avaient commencé chez eux. — Dès l'année 757, on cite un siége où les Tartares firent usage de canons et employèrent la mine. Le père Gaubil, dans son *Histoire de la dynastie des Mongols*, parle également d'un siége, en 1272, où les Chinois lancèrent des boulets faits de toutes sortes de pierres et des projectiles qui, d'après la description des historiens du temps, paraîtraient avoir quelque ressemblance avec nos bombes. « C'étaient des pièces de fer en forme de ventouses; cette ventouse était remplie de poudre; quand on y mettait le feu, cela faisait un bruit semblable à celui du tonnerre. L'endroit où elle tombait se trouvait brûlé et le feu s'étendait à plus de deux mille pieds. Si ce feu atteignait les cuirasses de fer, il les perçait de part en part. » On ne peut douter, d'après ces témoignages, que les Chinois ne connaissent déjà depuis plusieurs siècles l'emploi de la poudre pour lancer des projectiles, mais ils ont toujours été fort inhabiles dans l'artillerie, et ils en étaient eux-mêmes si bien convaincus que, dans une circonstance difficile, au commencement du dix-septième siècle, l'empereur accepta les services de canonniers portugais, venus de Macao, pour se défendre contre les Tartares. La dernière guerre avec les Anglais a prouvé l'état d'ignorance presque complète dans lequel les Chinois sont demeurés pour l'usage du canon et la défense des places; les canons qu'on a trouvés dans les forts étaient extrêmement lourds, par rapport à leur calibre. Malgré leur épaisseur, ils éclataient souvent à cause des défauts de la fonte. Des caractères chinois en relief indiquent le lieu et la date de leur fabrication. Ces canons étaient si mal servis, que souvent des navires anglais sont passés à portée de fusil de batteries en apparence formidables, sans éprouver aucun dommage.

Quant aux fortifications, c'est la même inexpérience, l'oubli de toutes les règles. La maçonnerie est belle et, de loin, présente un aspect assez imposant; les murailles sont épaisses; mais les embrasures sont disposées de telle sorte que les canons ne peuvent tirer qu'en face. En outre, la plupart des forts ne sont défendus que d'un côté; les murs qui forment les trois autres côtés ne sont point garnis de canons : il suffit donc de débarquer à quelques pas du fort et de le tourner pour s'en rendre maître le plus facilement du monde. Les Anglais ont fait souvent cette manœuvre fort simple, au grand étonnement des Chinois, qui n'y avaient pas pensé.

Les murailles qui entourent les villes sont en général trop dégradées pour opposer la moindre défense : elles sont construites de briques et de pierre. D'ailleurs, les cités de quelque importance sont entourées de faubourgs qui s'étendent au pied des remparts et ne laisseraient point le champ libre à l'artillerie.

Les Chinois ont souvent élevé sur les rives des fleuves ou sur le bord de la mer des batteries en terre pour empêcher le débarquement des Anglais. On en voit encore les restes à Amoy, à Tinghae (île Chusan) et à Woosung, au confluent du Yang-tse-kiang et de la rivière qui conduit à Shanghai. Les Anglais ont toujours emporté ces batteries à la première attaque.

On voit, par les détails qui précèdent et par les gravures qui sont jointes, l'infériorité militaire du céleste empire. L'organisation des troupes, l'imperfection des armes, la disposition des moyens de défense, suffisent pour expliquer les victoires des Anglais. Quelques régiments européens feraient la conquête de la Chine, s'ils n'avaient à lutter que contre les hommes.

C. L.

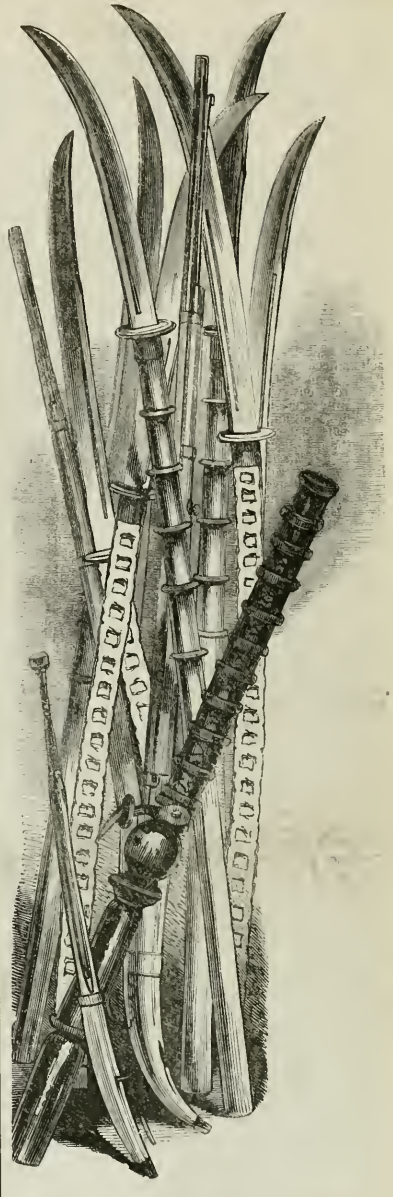

Armée chinoise. — Mousquets, lances, couleuvrines.

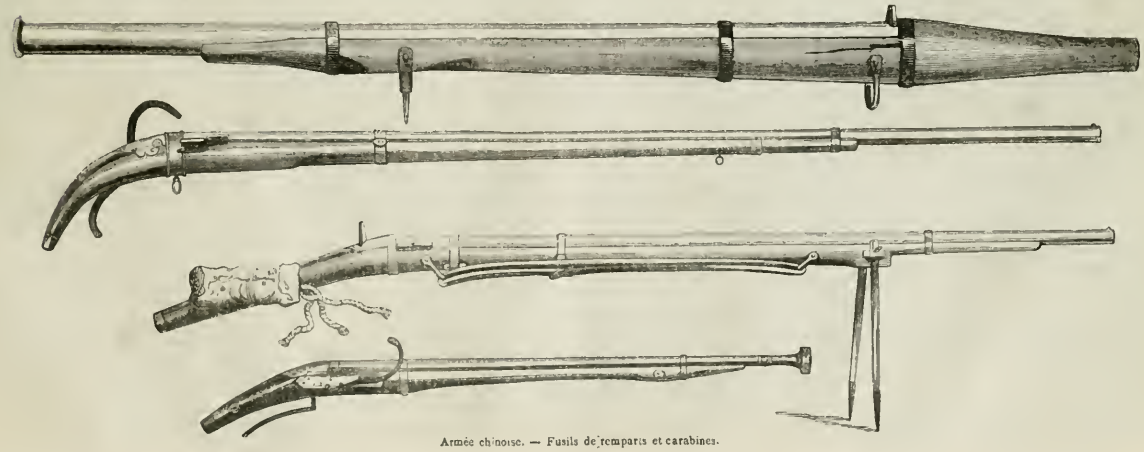

Armée chinoise. — Fusils de remparts et carabines.

Bulletin bibliographique.

Géographie départementale, classique et administrative de la France, comprenant la topographie physique et politique, l'administration, la statistique, la production, l'industrie et le commerce, l'histoire, la biographie, l'archéologie et la bibliographie de chaque département ou province coloniale, en un seul volume indépendant de la collection complète; suivie d'un Dictionnaire descriptif de toutes les communes et localités remarquables du département, et accompagnée d'une carte spéciale; revue avec soin sur les documents officiels les plus récents; publiée sous la direction de M. Badin, directeur de l'école normale primaire de l'Yonne, et de M. Quantin, archiviste du département de l'Yonne, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques Chaque volume revu dans le département par un collaborateur spécial désigné officiellement par M. le préfet. — En vente : Le Cher; 1 v. in-12 : broché, 1 fr. 50; cartonné, 1 fr. 70; — La Nièvre; 1 vol. in-12 : broché, 1 fr. 75 c.; cartonné, 1 fr. 95 c.

Tous les habitants d'un même département, si modeste que soit leur condition, ont désormais besoin de connaître les détails géographiques, statistiques et historiques qui peuvent faciliter leurs relations et leur industrie, et, par là, les intéresser à la prospérité spéciale du département. N'est-ce pas là, sinon le seul, du moins le plus sûr moyen d'entretenir partout ce sentiment patriotique, cet intérêt social qui s'affaiblit et se décolore si vite ordinairement, faute d'un aliment prochain et journalier?

La *Géographie départementale de la France* répond donc à ce besoin particulier de l'époque, à une nécessité de la civilisation actuelle. L'universalité de l'instruction publique doit avant tout s'appliquer à la connaissance exacte et à l'intelligence parfaite des besoins et des ressources, de l'origine et des progrès de la constitution et de l'avenir de la patrie; car la prospérité et la gloire nationales sont le vrai foyer où doivent converger tous les efforts et tous les travaux des citoyens. La *Géographie départementale* s'adresse donc à tous ceux qui aiment et vénèrent la France; elle s'adresse aussi, et particulièrement, à l'enseignement et à l'administration.

En France, à notre époque, l'agitation politique extérieure absorbe toute l'attention; bien des esprits s'alarment et s'irritent parce qu'ils ignorent les véritables sources de la puissance et de la prospérité publiques; tout le bien qui se fait progressivement et régulièrement par la seule force de nos institutions reste ignoré ou méconnu.

N'est-il pas temps de porter dans le domaine de l'enseignement public toutes les notions élémentaires des sciences sociales qui doivent faire mieux connaître la patrie, et contribuer si efficacement à fortifier l'esprit public par la conviction d'un progrès réel et continu? A quoi serviront toutes ces publications qui se multiplient et se succèdent si rapidement sur l'histoire et l'archéologie nationales, si la plupart des lecteurs auxquels elles s'adressent manquent des notions premières qui doivent leur en donner l'intelligence? Où le comité des travaux historiques prendra-t-il en assez grand nombre ses correspondants officieux, si l'éducation universitaire n'ouvre pas l'intelligence de ses élèves à ces études géologiques, topographiques et archéologiques qui seraient une si utile application de toute l'instruction acquise au collége? Les écoles primaires supérieures ont aussi besoin d'un tel enseignement comme base de leurs études agricoles, industrielles et commerciales, et les plus humbles écoles primaires trouveront dans un extrait substantiel de cet ouvrage des notions utiles à tous dans l'état actuel de nos relations sociales, si imprévues et si diverses.

L'administration d'un pays comme la France ne peut être un pur mécanisme; si merveilleuse qu'en soit l'invention première, si puissante que s'en conserve l'organisation intime, il faut, à tous les degrés de la hiérarchie administrative des agents qui aient l'intelligence, non-seulement des besoins auxquels pourvoit leur service spécial, mais encore des rapports plus ou moins directs de ce service avec l'organisation générale de tous les autres services publics. Les nombreux inspecteurs des diverses administrations ont besoin de connaître à l'avance, et sous tous les rapports, les pays et les populations qu'ils doivent visiter : la *Géographie départementale de la France* sera partout leur meilleur guide, grâce à la coordination méthodique de toutes les notions qui peuvent leur être utiles, et qu'ils ne trouveraient qu'avec peine dispersées dans un grand nombre d'ouvrages rares et volumineux.

La *Géographie départementale, classique et administrative de la France* se composera de quatre-vingt-dix volumes, dont chacun comprend la description complète et indépendante d'un département ou d'une province coloniale.

Plus tard, l'ouvrage sera complété par des études d'ensemble sur la topographie, la statistique et l'histoire de la France.

La description de chaque département est développée en vingt-cinq chapitres qui se classent sous ces titres généraux : 1° Topographie physique; 2° Administration et statistique; 3° Industrie et commerce; 4° Histoire, biographie et archéologie.

Chaque volume indique, en outre, la bibliographie départementale, et contient une liste de toutes les notabilités qui ont représenté ou administré le département depuis l'établissement des circonscriptions actuelles.

Enfin, la géographie de chaque département est complétée, et en quelque sorte résumée par un Dictionnaire de toutes les communes, des lieux remarquables, cours d'eau et curiosités du département.

Malgré les recherches les plus complètes et les soins les plus consciencieux, les auteurs ne pouvaient se dû simuler que quelques inexactitudes locales, quelques erreurs de détails échapperaient peut-être aux revisions les plus minutieuses. Une quantité considérable de matériaux ont été compulsés; mais le choix, le classement, la rédaction de toutes les notions admises dans la *Géographie*, composent un travail entièrement neuf, basé sur les documents les plus récents; aux erreurs possibles s'ajoutait donc le danger d'opposer des faits, des idées, des renseignements nouveaux aux faits, aux idées, aux renseignements acceptés. Les éditeurs se sont chargés de solliciter auprès de MM. les préfets de chaque département la désignation d'une personne éclairée et compétente qui voulût bien revoir le travail et signaler au besoin les inexactitudes ou les *desiderata* que leurs relations immédiates avec les localités leur permettraient de reconnaître.

MM. les préfets ont partout répondu avec un bienveillant empressement à la demande des éditeurs, dont ils se sont plu à encourager les efforts, et leur ont indiqué les personnes qu'ils regardaient comme les plus aptes à ce travail de révision.

Pour le Cher, en particulier, M. le préfet a bien voulu désigner M. Michel (Auguste), ancien chef de division à la préfecture du département.

Pour la Nièvre, M. Norbert Duclos, rédacteur en chef de *l'Écho de la Nièvre*, a été chargé de revoir le travail primitif.

« Nul choix, disent les éditeurs, ne pouvait être mieux justifié, et c'est pour nous un devoir de conscience et de gratitude de déclarer combien nous devons d'améliorations aux remarques judicieuses et pleines d'érudition par lesquelles ces collaborateurs officieux nous ont mis à même de rendre notre œuvre plus digne d'être offerte au public. »

Afin de mettre la *Géographie départementale de la France* à la portée des moindres écoles, les éditeurs annoncent, pour chaque département, un résumé substantiel destiné à l'enseignement primaire. Ce résumé, accompagné d'une petite carte claire et exacte, se vendra 25 centimes.

Cosmos, essai d'une description physique du globe, par M. Alexandre de Humboldt; traduit par M. H. Faye, un des astronomes de l'Observatoire royal. Première partie. — Paris, 1847. *Gide*.

Le baron Alexandre de Humboldt est né le 14 septembre 1769. Il achève par conséquent sa soixante-dix-huitième année. Aussi commence-t-il sa préface en ces termes : « J'offre à mes compatriotes, au déclin de ma vie, un ouvrage dont les premiers aperçus ont occupé mon esprit depuis un demi-siècle. Souvent, je l'ai abandonné, doutant de la possibilité de réaliser une entreprise trop téméraire; toujours, et imprudemment peut-être, j'y suis revenu, et j'ai persisté dans mon premier dessein. J'offre le *Cosmos*, qui est une *description physique du monde*, avec la timidité que m'inspire la juste défiance de mes forces... » M. Alexandre de Humboldt met trop bien en pratique cette maxime d'un moraliste : « La modestie est le seul ornement qu'il convienne d'ajouter à la gloire. » Personne n'ajoutera foi à ses déclarations; personne, après avoir lu le *Cosmos*, ne croira qu'il a été imprudent de l'entreprendre; ne lui reprochera d'avoir eu la hardiesse de le publier; car, malgré son âge avancé, il possède encore dans toute leur plénitude ces grandes et merveilleuses facultés qui ont, depuis longtemps déjà, assuré l'immortalité à son nom. Son esprit est aussi actif, aussi vif, aussi net, aussi universel, qu'à l'époque où, de retour du nouveau monde, il publiait les premières livraisons de cet ouvrage colossal, trop colossal peut-être, qui n'est pas encore terminé.

Cosmos formera trois volumes. Le premier seul a paru. A peine avait-il été publié, qu'il était déjà traduit dans les principales langues de l'Europe M. Alexandre de Humboldt, qui écrit aussi bien l'allemand que le français, n'a pas pu donner lui-même la traduction française. Il a confié ce soin à M. Faye, un des astronomes de l'Observatoire royal. Toutefois, pour ne pas rester étranger à l'édition française il en a traduit lui-même les prolégomènes, ou plutôt il a écrit en français une nouvelle introduction. « Une autre partie, dit M. Faye dans sa préface, relative à la grande question des races humaines, a été traduite par M. Guignaut, membre de l'Institut. Cette question était étrangère à mes études habituelles; d'ailleurs, elle a été traitée dans l'ouvrage allemand avec une telle supériorité de vues et de style, que M. de Humboldt a dû chercher, parmi ses amis, l'homme le plus capable d'en donner l'équivalent aux lecteurs français. M. de Humboldt s'est naturellement adressé à M Guignaut, et ce savant a bien voulu se charger de traduire les dix dernières pages du texte, ainsi que les notes correspondantes. Le reste m'appartient. Heureusement, je puis offrir au lecteur une garantie de l'exactitude de ma traduction au point de vue scientifique, en déclarant que M. Arago a revu et corrigé toutes mes épreuves. »

L'introduction particulière que M. de Humboldt a écrite pour cette traduction française de *Cosmos*, dont la fidélité offre tant de garanties, forme deux chapitres, intitulés : Considérations sur les différents degrés de jouissance qu'offrent l'aspect de la nature et l'étude de ses lois; Limites et méthode d'exposition de la description physique du monde. Dans le premier de ces deux chapitres, M. de Humboldt a tâché d'exposer et de montrer, par quelques exemples, comment les jouissances qu'offre l'aspect de la nature, si diverses dans leurs sources, ont été accrues et ennoblies par la connaissance de la connexité des phénomènes et par celle des lois qui les régissent. Dans le second, il examine l'esprit de la méthode qui doit présider à l'exposition de la *description physique du monde*, et il indique les limites dans lesquelles il compte circonscrire la science, d'après les aperçus qui se sont offerts à lui dans le cours de ses études et sous les différents climats qu'il a parcourus. Avant de présenter le tableau des phénomènes partiels, distribués dans les groupes qu'ils forment, M. de Humboldt traite des questions générales, qui, intimement liées entre elles, intéressent la nature de nos connaissances sur le monde extérieur, et les rapports que ces connaissances affectent, à toutes les époques de l'histoire, avec les différentes phases de la culture intellectuelle des peuples. Ces questions ont pour objet :

1° Les limites précises de la description physique du monde comme science distincte;

2° L'énumération rapide de la totalité des phénomènes de la nature, sous la forme d'un tableau général de la nature;

3° L'influence du monde extérieur sur l'imagination et le sentiment, influence qui a donné, dans les temps modernes, une impulsion puissante à l'étude des sciences naturelles, par la description animée des régions lointaines, par la peinture du paysage, en tant qu'elle caractérise la physionomie des végétaux, par les plantations ou la disposition des formes végétales exotiques en groupes qui contrastent entre eux;

4° L'histoire de la contemplation de la nature, ou le développement progressif de l'idée du *Cosmos*, selon l'exposé des faits historiques et géographiques qui ont conduit à la découverte de l'enchaînement des phénomènes.

Ces prolégomènes, qui manquent peut-être de précision et de netteté, ne remplissent que soixante-dix-huit pages de ce volume. A la page 79, commencent les Tableaux de la nature, destinés à présenter l'ensemble des phénomènes de l'univers depuis les nébuleuses planétaires jusqu'à la géographie des plantes et des animaux, en terminant par les races d'hommes. M. de Humboldt résume ainsi, dès le début, l'objet qu'il s'est propose en peignant ces tableaux :

« Lorsque l'esprit humain s'enhardit jusqu'à vouloir dominer le monde matériel, c'est-à-dire l'ensemble des phénomènes physiques, lorsqu'il tente de faire rentrer dans le domaine de sa pensée la nature entière avec la riche plénitude de sa vie, et l'action des forces ou libres ou cachées qui l'animent, les limites de son horizon s'évanouissent dans le lointain, et, des hauteurs où il s'est élevé, les individualités ne lui apparaissent plus que groupées par masses et comme voilées par une brume légère. Tel est le point de vue où nous voulons nous placer pour envisager l'univers, et pour tenter de décrire, dans leur ensemble, la sphère des cieux et le monde terrestre. Je ne me suis point dissimulé l'audace d'une pareille tentative, car, entre toutes les formes d'exposition auxquelles ces feuilles sont consacrées, l'essai d'un tableau général de la nature est d'autant plus difficile, qu'au lieu de nous borner à décrire en détail les richesses de ses formes si variées, nous nous proposons d'en peindre les grandes masses, soit que leurs contours aient une existence réelle, soit que les divisions résultent de la nature même de nos conceptions. Pour que cette œuvre réponde à la dignité de la belle expression de *Cosmos*, qui signifie l'ordre dans l'univers et la magnificence dans l'ordre, il faut qu'elle embrasse et qu'elle décrive le grand tout (τὸ πᾶν); il faut classer et coordonner les phénomènes, pénétrer le jeu des forces qui les produisent, peindre enfin, par un langage animé, une image vivante de la réalité.

« Des profondeurs de l'espace occupées par les nébuleuses les plus éloignées, nous descendons par degrés à cette zone d'utiles dont notre système solaire fait partie, au sphéroïde terrestre avec son enveloppe gazeuse et liquide, avec sa forme, sa température et sa tension magnétique, jusqu'aux êtres dons de la vie, que l'action fécondante de la lumière développe à sa surface. Sur ce tableau du monde, il nous faudra peindre à grands traits les espaces infinis des cieux et tracer l'exquisse des microscopiques existences du règne organique qui se développent dans les eaux stagnantes ou sur les croupes de nos rochers. Les richesses d'observation qu'une étude sévère de la nature a su accumuler jusqu'à notre époque, forment les matériaux de cette vaste représentation, dont le caractère principal doit être de porter en elle même le témoignage de sa fidélité. Mais dans les conditions posées par les prolégomènes, un tableau descriptif de la nature ne saurait comprendre les détails et les individualités considérées hors de l'ensemble; ce serait nuire à l'effet général de cette œuvre, que d'y vouloir énumérer toutes les formes où la vie se révèle, tous les faits, toutes les lois de la nature. La tendance à fractionner indéfiniment l'ensemble de nos connaissances est un écueil que le philosophe doit savoir éviter, sous peine de s'égarer dans la foule des détails accumulés par un empirisme souvent irréfléchi. D'ailleurs, nous ignorons encore une partie notable des propriétés de la matière, ou, pour parler un langage plus conforme à la philosophie naturelle, il nous reste à découvrir des séries entières de phénomènes dépendant de forces dont nous n'avons actuellement aucune idée, et cette lacune seule suffirait à rendre incomplète toute représentation unitaire de la totalité des faits naturels...

« ... Il s'agit donc ici de peindre l'ensemble des résultats acquis, en restant au point de vue de l'actualité, tant pour la mesure et pour les limites, que pour l'étendue de ce tableau... »

Fidèle à ce programme, M. Alexandre de Humboldt décrit successivement tous les phénomènes célestes. Nébuleuses, étoiles nébuleuses, systèmes stellaires, notre système stellaire, système solaire, planètes, satellites, comètes, étoiles filantes, bolides, aérolithes, lumières zodiacales, le soleil, son mouvement de translation dans l'espace, mouvements propres des étoiles, étoiles doubles, distances, masses, diamètres apparents des étoiles, aspect variable du ciel étoilé, centres d'attraction parmi les groupes d'étoiles, voie lactée formée de nébuleuses, propagation successive de la lumière, tels sont les divers sujets que traite M. Alexandre de Humboldt dans la première partie de son livre, qui est consacrée au *ciel*.

Descendant alors du *ciel* sur la *terre*, l'auteur de *Cosmos* aborde la nature terrestre après la nature céleste. « Un lien mystérieux les unit toutes deux, dit-il, et c'était le sens caché dans le vieux mythe des Titans, que l'ordre dans le monde dépend de l'union du ciel avec la terre. Si, par son origine, la terre appartient au soleil, ou du moins à son atmosphère, jadis subdivisée en anneaux, actuellement encore la terre est en rapport avec l'astre central de notre système et avec tous les soleils qui brillent au firmament, par les émissions de chaleur et de lumière. La disproportion de ces influences ne doit pas empêcher le physicien d'en reconnaître la similitude et la connexité... »

M. Alexandre de Humboldt considère d'abord la répartition des éléments solides et liquides, la figure de la terre, sa densité moyenne et les variations de cette densité jusqu'à une certaine profondeur; enfin, la chaleur et la tension électro magnétique du globe. Il est ainsi conduit à étudier la réaction que l'intérieur exerce contre sa surface; l'intervention d'une force universellement répandue, la chaleur souterraine, lui sert à expliquer les phénomènes des tremblements de terre, dont l'effet se fait ressentir dans des cercles de commotion plus ou moins étendus; le jaillissement des sources thermales et les puis ants efforts des agents volcaniques. Passant alors, par une transition toute naturelle, à la description géologique du globe, il étudie les formes fondamentales des roches : les roches endogènes, ou roches d'éruption; les roches oxogènes, ou roches de sédiment; les roches métamorphiques; la production artificielle des minéraux simples; les conglomérats; la constitution chimique des roches; en général, l'âge relatif des roches; puis, il indique le but et il analyse les résultats de la paléontologie, de la paléozoologie, de la paléophytologie et de la paléogéographie. Des profondeurs encore si peu connues de la terre reviennent à sa surface, il résume tout ce que la science a appris jusqu'à ce jour, sur la terre ferme, l'Océan, l'atmosphère, la pression atmosphérique, les climats, l'hygrométrie, l'électricité atmosphérique et la dépendance mutuelle des phénomènes météorologiques.

« Après avoir parcouru le cercle entier de la vie inorganique du globe terrestre, et avoir esquissé à grands traits la forme extérieure de notre planète, sa chaleur interne, sa tension électro-magnétique, les effluves lumineuses de ses pôles, son volcanisme, c'est-à-dire la réaction de l'intérieur contre l'écorce solide, ses deux enveloppes, la mer et l'océan aérien, il semble, dit M. de Humboldt, que ce tableau soit achevé, et il le serait en effet, au point de vue de la description physique du monde telle qu'on la concevait autrefois. Aujourd'hui, nous proposons un but plus élevé à nos efforts : pour nous, le tableau de la nature serait privé de son plus vif attrait, si l'organisation, avec les phases nombreuses de son développement typique, en étaient exclus. » En conséquence, M. de Humboldt termine son premier volume par un tableau général de la vie organique. Il traite de la répartition des êtres vivants à la surface du globe, c'est-à-dire de la géographie des plantes et des animaux; il décrit en quelques traits caractéristiques l'*espèce humaine* considérée dans ses nuances physiques, dans la distribution géographique de ses types contemporains, dans l'influence que lui ont fait subir les forces terrestres, et qu'à son tour elle a exercée, quoique plus faiblement, sur celles-ci. En maintenant l'unité de l'espèce humaine, il rejette, par une conséquence nécessaire, la distinction des haute de races supérieures et de races inférieures.

Tout ce qui tient au détail des observations des faits particuliers et aux souvenirs de l'antiquité classique, est concentré dans les *notes* placées à la fin du volume. Ces notes, non moins intéressantes que le texte, remplissent environ 150 pages.

« Ce premier volume, dit le traducteur dans son *Avertissement*, forme un corps d'ouvrage complet. Deux autres volumes doivent le suivre bientôt, en Allemagne et en France; l'un d'eux sera consacré à développer les hautes considérations d'histoire et de philosophie qui se rattachent à l'idée principale dont le premier volume contient l'exposition. »

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ACQUISITION, DE DÉFRICHEMENT ET DE REBOISEMENT

DES TERRES INCULTES DE LA FRANCE.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SOUS LA RAISON SOCIALE : L.-G. MAGNANT ET Cᵉ, CRÉÉE SUIVANT ACTE PASSÉ DEVANT Mᵉ FOULD, NOTAIRE A PARIS, LE 19 DÉCEMBRE 1846.

Capital social : VINGT MILLIONS DE FRANCS, divisé en 200,000 actions de 100 fr. chacune,

Dont moitié seulement est appelée.

Le capital de DEUX MILLIONS exigé par l'article 51 des statuts étant souscrit,

LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ DÉFINITIVEMENT CONSTITUÉE PAR ACTE DU 23 JUILLET 1847,

Et elle va commencer ses opérations sur plus de 2,500 hectares dont elle est propriétaire.

Agent de change de la Compagnie, M. BOILEAU. — Banquiers de la Compagnie, MM. BAUDON et Cie.

En vertu de l'art. 10 des statuts, le premier cinquième des actions souscrites est appelé dès ce jour. Les versements s'effectueront à la caisse de la Compagnie, et seront, dans les trois jours, en vertu de l'art. 25 desdits Statuts, deposés à la Banque de France.

On délivre encore des Actions au siége de la Compagnie, rue de la Madeleine, 51.

Les actions sont payables de mois en mois, par cinquième, et portent intérêt à 5 0/0. Le CAPITAL EST GARANTI par les terrains acquis.
Pour la province, envoyer franco les demandes avec engagement par ecrit, et le premier cinquième en un bon de poste, ou un mandat à vue sur Paris.

La Société étant définitivement constituée, va se pourvoir auprès du gouvernement afin de se constituer en SOCIÉTÉ ANONYME.

Les opérations mêmes de la Compagnie ASSURENT ÉVIDEMMENT aux Actionnaires des BÉNÉFICES qui depasseront, en moins de trois années, ceux qu'ont réalisés jusqu'à ce jour les entreprises les plus florissantes. Le pays a compris deja tout ce qu'offre de grand et de national cette association. Il en apprecie surtout le but, qui est de donner du travail à tant de bras qui en manquent, et d'accroître la richesse territoriale par la fertilisation de plus de CENT MILLE HECTARES DE TERRE chaque annee.
Les Prospectus et les Actes de Société se distribuent au siége de la Compagnie, et sont envoyés FRANCO aux personnes qui en font la demande par lettre affranchie.

La Compagnie accueille toutes les propositions de ventes de terres incultes qui lui sont faites par des particuliers ou des communes.

REVUE DES NOTABILITÉS DE L'INDUSTRIE.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE

Langlois et Leclercq,

Éditeurs, rue de la Harpe, 81, à Paris.

Cours élémentaire, théorique et pratique d'ARBORICULTURE, comprenant l'étude des pepinières d'arbres forestiers, fruitiers et d'ornement, et leur culture spéciale, par DUBREUIL, professeur à l'Ecole d'Agriculture, au Jardin des Plantes, et à l'Ecole normale de Rouen. — Un grand volume in-18, orné de 350 figures dans le texte, de 6 planches gravées sur acier Prix, broché, 7 fr. 50 c.

Des FUMIERS considérés comme engrais, par M. GIRARDIN, professeur correspondant de l'Institut. 5ᵉ *édition* Un volume in-18, avec figures dans le texte. Prix, broché, 1 fr. 2. c. — Ouvrage couronné par le conseil géneral de la Seine-Inférieure et par la Société d'Agriculture du département du Cher.

Traité théorique et pratique de l'art des SONDAGES, par M. DEGOUSEE, ingenieur, entrepreneur de sondages. — Un fort volume in-8ᵒ, accompagné d'un atlas de 40 planches gravees sur acier. Prix, broché, 15 fr.

Géologie appliquée. Traité de la Recherche et de l'exploitation des MINÉRAUX UTILES, par M. A. BURAT, professeur à l'École centrale des Arts et Manufactures. Un beau volume in-8ᵒ de 650 pages, orne de cartes, de vues pittoresques gravees sur acier, et d'un grand nombre de figures sur bois intercalees dans le texte. 2ᵉ edition. Prix : 15 fr.

MINES. Theorie des gîtes métallifères, appuyee sur la description des principaux types du Harz, de la Saxe, des provinces Rhenanes, etc. par M. A. BURAT. Un volume in-8ᵒ, orne de figures dans le texte, cartes, vues, etc. Prix, broche, 6 fr. 50 c. — SUPPLÉMENT : Gîtes de l'Algerie et de l'Espagne. Demi-volume in-8ᵒ Prix : broche, 3 fr.

E. Mennechet. Histoire de FRANCE depuis la fondation de la monarchie jusqu'à nos jours. — Ouvrage dedie aux pères de famille et couronné par l'Academie française. *Troisième edition.* Deux volumes grand in-18 jesus. Prix, broches, 8 fr.

Histoire des Nations EUROPÉENNES Six beaux volumes grand in-18 jesus, ornes de portraits gravés sur acier. Prix du volume, 3 fr. 50 c. — DIVISION DE L'OUVRAGE : *France*, par M. E. ROBINET, 1 volume. — *Allemagne, Hongrie, Bohême*, par M. L GUÉRIN, 1 volume. — *Angleterre*, par M. ROBINET, 1 volume. — *Suisse, Pays-Bas, Espagne, Portugal*, par M. L. GUÉRIN, 1 volume. — *Russie, Pologne, Suède, Norwège*, par M. ROBINET, 1 vol. — *Italie, Grèce, Empire Ottoman*, par M. L. GUÉRIN. 1 volume. Chaque volume forme un tout complet et se vend séparement.

ÉTUDES synoptiques sur la Chronologie, la Géographie, l'Archéologie et la Paléographie de l'Histoire de FRANCE, par M. T. JUBÉ DE LA PEYRELLE, sous-chef des travaux historiques au ministère de l'instruction publique. Treize tableaux in-folio format grand-monde, ornes de cartes coloriées, vues, costumes, monnaies; d'après les matériaux les plus authentiques des biblioth. royales. Chaque tableau colorié se vend sépar 2 fr. 50 c.

De l'UNITÉ SPIRITUELLE ou de la Société et de son but au delà du temps. — 2ᵉ *édition;* par M BLANC SAINT-BONNET. Trois volumes grand in-8ᵒ raisin de 1,900 pages. Prix : 24 fr.

Dictionnaire de CONVERSATION, à l'usage des dames et des jeunes personnes, *complément nécessaire de toute bonne éducation.* Adopte par M. le grand chancelier de la Legion d'honneur pour les maisons royales d'education. Dix volumes in-18, ornés de 1,200 figures et de 25 cartes géographiques coloriées Prix, br., 35 fr.

LYELL. *Principes de Géologie* ou Illustrat. de cette science, trad. de l'anglais par madame T. MEULIEN, sous les auspices de M. ARAGO. Quatre forts volumes in-12, ornés de cartes coloriees, de vignettes sur acier et de gravures sur bois. Chaque volume forme un tout complet, et se vend séparément, cartonne en toile, 7 fr. 50 c.

LYELL. *Nouveaux Elements de Géologie*, traduits de l'anglais par madame T. MEULIEN, avec le concours et sous les auspices de M. ARAGO. Un volume in-12 enrichi de 300 vignettes gravees sur bois; cart., 10 fr.

Traité Élémentaire de PALEONTOLOGIE, par M PICTET, professeur à l'Académie de Genève. 4 volumes in-8ᵒ, accompagnés de nombreuses planches gravées. Prix, broché, 38 fr.

Traité Élémentaire de TOPOGRAPHIE et de Lavis des Plans, illustré de nombreuses planches coloriees avec soin, et précedé de notions elementaires de *Géométrie* accompagnées de 90 gravures dans le texte; par M TRIPON, professeur de topographie et de dessin lineaire. — Un volume in-4ᵒ, relié. Prix : 8 fr.

MANUEL des aspirants aux emplois de l'administration civile en Algerie. Un fort volume in-18, orné d'une carte de l'Algerie, 6 fr. — Cet ouvrage est publie sur les documents législatifs et avec l'autorisation du ministre de la guerre. Il renferme toutes les questions sur lesquelles sont examinees les personnes qui sollicitent un emploi civil en Algérie.

Tableaux Élementaires des SCIENCES, ARTS et MÉTIERS. Chaque tableau, in-folio grand jesus, est grave sur acier par les plus habiles artistes.

Ostéologie, Myologie, Syndesmologie, Splanchnologie, Angeiologie et Nevrologie, le tout formant un cours complet d'anatomie avec textes explicatifs, par J.-C. WERNER, peintre du Museum d'histoire naturelle. En noir, 3 fr. 50 c.; en couleur, 5 fr.

Mecanique appliquée à la composition et à l'emploi des machines, a l'usage des industriels et des ouvriers, avec un texte explicatif. En noir, 1 fr. 75 c.; en couleur, 2 fr. 50 c.

Vignole complet à l'usage des artistes et des ouvriers, avec un texte explicatif. En noir, 1 fr. 75 c.

Geologie et Théorie des Puits forés. Prix colorie, 1 fr. 75 c.

Météorologie, représentant les divers phénomenes de l'atmosphère. En noir, 1 fr. 75 c.

Habitations des Personnages Célèbres, par Perrot, ingenieur. En noir, 1 fr. 75 c.

Animaux et Végetaux avant le Déluge, rédigé d'après G. Cuvier, Buckland, de Humboldt, etc. En noir, 1 fr. 75 c.; en couleur, 3 fr. 50 c.

Charpenterie, à l'usage des entrepreneurs de bâtiments, des ouvriers, etc., avec un texte explicatif, etc. 1 fr. 75 c.

Serrurerie et Quincaillerie, à l'usage des entrepreneurs de bâtiments, des ouvriers et des proprietaires, avec un texte explicatif. 1 fr. 75 c.

Menuiserie, a l'usage des ouvriers, des entrepreneurs et des propriétaires, avec un texte explicatif 1 fr. 75 c.

Champignons Comestibles et Champignons Vénéneux, avec un texte explicatif. En couleur, 4 fr

---

PERROTIN, éditeur de l'*Histoire des Villes de France*, place du Doyenne, 3, vis-à-vis le guichet du Carrousel.

Orphéon.

RÉPERTOIRE DE MUSIQUE VOCALE en chœur, sans accompagnement instrumental, a l'usage des jeunes élèves et des adultes, compose de pièces inedites et de morceaux choisis dans les meilleurs auteurs, par B. WILHEM, et continue par M. HUBERT, ouvrage adopte par les établissements universitaires, par le conseil royal de l'Université et par le comité central de l'instruction primaire de la ville de Paris pour toutes les ecoles communales.

A côté du Manuel musical, et sous ce titre : MÉTHODE WILHEM, se place l'ORPHÉON, c'est-à-dire le *Répertoire de musique vocale*, morceaux precieux que Wilhem a recueillis dans les œuvres des plus grands maîtres, et qu'il a disposes par ordre, par genre et de la façon la plus convenable à son enseignement. Ainsi, pour bien expliquer cette double publication, le *Manuel musical* enseigne le grand art de lire et de chanter, à livre ouvert, toutes les musiques; l'*Orphéon*, c'est l'exemple à côte du precepte, c'est la preuve après la demonstration Dans l'*Orphéon*, les disciples de la *Méthode Wilhem* rencontrent tous les enseignements indispensables à l'association musicale : des prières, des élegies, des chansons, des marches guerrières; un nombreux repertoire de *chœurs pour voix semblables;* des chœurs pour voix differentes, melodies tour à tour naïves, savantes, religieuses, heroïques, chansons heureuses de la jeunesse, inspirations plus graves de l'âge mûr. *L'Orphéon* est donc un immense recueil qui se compose de huit volumes remplis des plus nobles productions et des plus grands noms de la poesie et de la musique : Sedaine et Monsigny, Marmontel et Grétry, le vieux Gluck et Quinault, Casimir Delavigne et Rossini, Berton, Donizetti, Gossec, l'abbe Rose, Haendel, Neowkomme.

A cette heure où la *Méthode Wilhem* a triomphé de tous les obstacles, où le *Manuel* et l'*Orphéon* sont devenus deux livres inséparables, il nous semble que cette nouvelle edition de l'*Orphéon*, à laquelle l'editeur a apporte tout le soin et tout le zèle possible, repond en effet à un besoin public

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION : L'*Orphéon* formera huit volumes in-8, publiés en quatre-vingt-seize livraisons. Prix de la livraison de seize pages, texte et musique : 35 c.; prix du volume de deux cents pages : 4 francs. Il parait une ou deux livraisons le jeudi de chaque semaine.

N. B. Sur le rapport de MM. Cherubini, Berton, Auber, Halevy et Carafa, la *Méthode* de M B. Wilhem a ete approuvee, le 24 juillet 1839, par l'Institut de France. (Academie royale des Beaux-Arts.)

On trouve également chez PERROTIN le Recueil des compositions musicales qui ont ete couronnees par la commission des chants religieux usuels et historiques à l'usage des orphéons et des ecoles primaires. Cet ouvrage est adopté par l'Université.

1 vol in-8. Prix : 2 fr. 50 c.

PERROTIN, éditeur de *Béranger*, Place du Doyenné, 3, vis-a-vis le guichet du Carrousel.

Histoire des 2 Restaurations,

DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE, JUSQU'A LA CHUTE DE CHARLES X, par M. *Achille de Vaulabelle.* Deuxième edition des quatre premiers volumes. L'ouvrage aura 6 volumes in-8ᵒ. Prix de chaque volume, 5 fr.

Dans les trois premiers volumes, dont le succès a ete si rapide, l'auteur a porte la lumière sur une epoque de revers de gloire et de honte que de nombreux intéresses ont cherché jusqu'ici a ensevelir dans l'oubli; calme dans ses appreciations, il porte sur chaque personnage un jugement impartial, condamnant sans hesitation les faiblesses, les fautes, les crimes des hommes qui ont marqué d'une manière déplorable ou sinistre dans les évenements reactionnaires qui suivirent l'asservissement de la France. Dans le 4ᵉ volume, M de Vaulabelle poursuit sa tâche avec le même dévouement à la verite, le même respect pour la justice, et quand il arrive au recit des sanglantes réactions du Midi, il voue au mepris de la postérité les complices et les fauteurs de tant d'excès. Quand la plupart des historiens, dominés par des considérations personnelles, s'etaient bornes a flétrir les actes seuls, M. de Vaulabelle complète son récit et fait connaître les personnages de ces scènes affreuses. Cette revelation de faits encore si peu connus, quoique si près de nous, est un témoignage de la courageuse impartialité de l'auteur.

Après la lecture des quatre tomes déjà publiés, on peut dire que M. de Vaulabelle n'a manque à aucun des nombreux devoirs qu'il s'était imposés, et qu'il s'est placé au premier rang des historiens energiques et consciencieux; il a aborde de front les questions les plus brûlantes, il a résolu les plus difficiles; il s'est attache aux hommes les plus importants de ce temps-ci; et, sans distinction de partis, il a dit la vérite à tous.

Ce livre est peut-être sans exemple, autant à cause du courage civique dont il porte la généreuse empreinte, qu'à cause de la haute renommee à laquelle il est si rapidement et si justement parvenu.

L'editeur de cet ouvrage vient de mettre en vente le tome IIIᵉ de l'*Histoire de la Gaule* sous la domination romaine, par M. Amédée Thierry.

Appartements vacants.

Il vient de se creer, Cité Bergère, 2, une administration dont le but est de donner aux proprietaires le moyen le plus efficace pour louer leurs appartements et aux locataires la facilité la plus grande pour les trouver. Dans les bureaux de cette administration, ouverts de 9 à 5 heures, on trouve la liste genérale de tous les appartements à louer dans Paris et la banlieue. Cette heureuse innovation represente trop d'avantages pour ne pas s'etablir bientôt dans les habitudes du public.

Bronzes d'art

ET D'AMEUBLEMENT. — MM. RAINGO frères, rue Saintonge, nᵒ 11

Cette maison, l'une des premières de Paris et par l'importance de ses affaires et par le merite de ses produits, nous semble avoir procede en sens inverse de beaucoup d'autres pour arriver au rang elevé qu'elle occupe dans cette grande et belle industrie: au lieu d'aller chercher à grands frais la classe élégante et riche dans les brillants quartiers qu'elle habite, elle est toujours restee fidèle au quartier du Marais, où ses modestes commencements ont eu lieu, et, aujourd'hui que le consommateur semble vouloir se passer d'intermediaire entre le fabricant et lui, MM. Raingo frères, voient chaque jour affluer chez eux en plus grand nombre le public de toutes les classes, sur cette opinion generalement accreditée, qu'ils ont très-bien reussi à mettre en parfait équilibre la convenance relative des prix avec l'exécution consciencieuse de leurs articles.

Nous avons recemment visite les vastes magasins de MM. Raingo, ils nous ont paru représenter dans leur ensemble tous les genres de bronze qui se rapportent à l'ameublement Le salon réserve à l'exhibition des articles de luxe renferme de nombreux modèles qui sont la propriéte de MM Raingo et dont quelques-uns, comme œuvres d'art ne doivent rien à ce que nous avons vu de mieux dans d'autres maisons. Nous nous expliquons facilement aujourd'hui la renommée europeenne de la maison Raingo, et nous ne sommes pas surpris que ses beaux articles triomphent si souvent des droits onéreux de la douane etrangère

---

Modes.

Mesdemoiselles ROMAIN, rue de la Chaussée-d'Antin, 18, au premier.

Les journaux de modes les plus en credit ont souvent occasion de mentionner favorablement les gracieuses creations des demoiselles Romain, et bien qu'à cette heure la majeure partie de leur clientèle soit absente de Paris, elles n'en reçoivent pas moins de frequentes commandes pour divers genres de coiffures qui obtiennent beaucoup de succès soit aux bals, soit aux promenades des villes d'eaux les mieux frequentées. Nous felicitons mesdemoiselles Romain des progrès qu'elles font chaque jour dans l'estime et la confiance des dames les plus elegantes, et nous pouvons leur prédire qu'elles auront bientôt leur bonne part dans l'immense tribut que la province et l'etranger payent chaque jour aux modes parisiennes.

La suite au prochain numéro.

Chez **J. J. DUBOCHET, LE CHEVALIER** et Comp., rue Richelieu, nᵒ 60, et chez tous les libraires de Paris, des départements et de l'étranger.

INSTRUCTION POUR LE PEUPLE. — CENT TRAITÉS SUR LES CONNAISSANCES LES PLUS INDISPENSABLES

Par Messieurs

ALCAN, ALBERT AUBERT, L. BAUDE, BEHIER, BELANGER, BERTHELOT, AM. BURAT, CAP, CHARTON, CHASSERIAU, CLIAS, CHENU, DEBOUTEVILLE, DELAFOND, DESMICHELS, DEVEUX, DOYÈRE, DUBREUIL, DUJARDIN, DULONG, DUFASQUIER, DUPAYS, FOUCAULT, H. FOURNIER, GENIN, GIGUET, GIRARDIN, GIRAULT SAINT-FARGEAU, GUELLEY, GUERIN-MENNEVILLE, HUBERT, FRED. LACROIX, L. LALANNE, LUD LALANNE, E. LAUGIER, S. LAUGIER, L. LECLERC, LECOUTEUX, ELYSÉE LEFÈVRE, LEPILEUR, MATHIEU, MARTINS, MADAME MILLET, MONTAGNE, MOLL, MOLLOT, MOREAU DE JONNES, PARCHAPPE, PECLET, PELIGOT, PERSOZ, A. PREVOT, LOUIS REYBAUD, ROBINET, SCHREUDER, THOMAS ET LAURENS, TREBUCHET, L. DE WAILLY, L. VAUDOYER, CH. VERGÉ, WOLOWSKI, YOUNG, ETC.

Ouvrage entièrement neuf, avec des gravures intercalées dans le texte.

100 livraisons à 25 centimes.

Chaque livraison hebdomadaire, composée d'une feuille grand in-8ᵒ à deux colonnes, petit texte, contient la matière de plus de cinq feuilles in-8ᵒ ordinaire, et renferme un *Traité complet*.

Statue en bronze du maréchal comte d'Erlon.

La France se montre, de nos jours, plus soigneuse que par le passé de la mémoire des hommes qui l'illustrent, ou qui ont bien mérité de sa reconnaissance, à quelque titre que ce soit. Chaque ville tour à tour met de l'empressement à se glorifier dans ses enfants en consacrant, par des monuments publics, le souvenir de ceux qui se sont rendus dignes d'une telle récompense. Autrefois on pouvait les traverser sans y trouver autre chose que les images solennelles et mille fois répétées des souverains. Ces honneurs ont été trop souvent prodigués par la flatterie à des princes méprisables, il est juste qu'ils appartiennent dorénavant à ceux qui ont jeté du lustre sur le pays par leurs travaux ou lui ont rendu d'importants services. Le guerrier, le magistrat, le poëte, le savant, l'artisan lui-même, comme Jacquard à Lyon, tous trouvent place dans ce vaste musée patriotique; et, à défaut de l'Etat, ce sera le public qui, au moyen de souscriptions, se chargera des frais.

Paris, par les avantages de sa position et de la centralisation des arts, est destiné à avoir le plus souvent les prémices de ces diverses expositions, les statues, exécutées par ses artistes, devant séjourner quelque temps dans ses murs avant d'aller à leur destination définitive. Cette revue successive le mettra à même de se faire une idée sur le mérite relatif de ce mode de décoration dans les diverses villes du royaume. — En ce moment, on peut voir, provisoirement exposée aux Champs-Elysées, à l'entrée du Grand-Carré, la statue en bronze du maréchal comte d'Erlon, destinée à la ville de Reims. Cette statue, exécutée par M. Louis Rochet, a été fondue dans les ateliers de MM. Eck et Durand, où on a été admis à la voir les premiers jours de ce mois. Le piédestal, recouvert en toile, sur lequel elle repose, porte cette inscription : J. B. Drouet, comte d'Erlon, maréchal de France, — né à Reims, — souscription nationale. — Si à côté de cette brève inscription le monument définitif veut rappeler les services du général Drouet, voici ce qu'on pourra y lire :

Né à Reims le 29 juillet	1765
Soldat	1782
Congédié	1785
Volontaire rémois	1792
Capitaine	1793
Chef de bataillon	1793
Adjudant général	1798
Général de brigade	1799
Général de division	1803
Grande croix de la Légion d'honneur	1803
Comte d'Erlon	1807
Exilé politique	1815
Amnistié	1825
Pair de France	1831
Commandant militaire du département de la Loire-Inférieure	1832
Premier gouverneur de l'Algérie	1834
Maréchal de France	1843
Mort à Paris, le 25 janvier	1844
Loi votant les frais de ses funérailles à titre de récompense nationale, 25 février	1844
Pompe funèbre dans la basilique de Reims, 3 avril	1844

—

Campagne de France	1792
Passage du Rhin	1793
Bataille de Zurich	1799
Bataille de Hohenlinden	1800
Campagne de Hanovre	1803
Bataille d'Austerlitz	1805
Bataille d'Iéna	1806
Campagne de Prusse	1806
Prise de Lubeck	1806
Campagne de Pologne	1807
Bataille de Friedland	1807
Siége de Dantzig	1807
Campagne du Tyrol	1810
Campagne d'Espagne	1810
Bataille d'Orono	1811
Campagne de Portugal	1812
Bataille de Vittoria	1813
Prise du Col de Maya	1814
Bataille de Toulouse	1814
Bataille de Fleurus	1815
Bataille de Ligny	1815
Waterloo	1815

Le bronze colossal qui attire l'attention du public dans les Champs-Elysées a cinq mètres de hauteur.

Le comte d'Erlon est représenté debout, tenant de la main droite son bâton de maréchal et appuyant sa main gauche sur la poignée de son épée. Il a la tête découverte, et l'on ne peut qu'applaudir à la suppression du chapeau à cornes; c'est toujours cela de gagné sur le système antipittoresque de notre costume. Pour introduire un peu d'ampleur au milieu de ce que l'habit militaire a de sec et d'étriqué, l'artiste a jeté sur l'épaule gauche un vaste manteau à collet dont les plis tombent en arrière en longs tuyaux jusqu'aux pieds de la figure, où ils s'étendent sur un affût d'obusier qu'ils recouvrent en partie; en avant ils viennent se replier sur le bras gauche. Ce manteau forme un appendice un peu trop considérable; quand on aperçoit, pour la première fois, la statue de face, le volume qu'il forme à gauche semble nuire à l'équilibre général et au balancement des parties. L'ensemble de la figure paraît un peu lourd, mais l'obésité, l'épaisseur des membres, la proéminence du ventre, étaient autant de données imposées à l'artiste. Un portrait est une dette de cœur qui doit avant tout se conformer aux rigoureuses exigences de l'exactitude, et c'est là souvent ce qui rend si difficile d'en faire une œuvre d'art élevée.

La statue du comte d'Erlon ira bientôt orner la ville de Reims, et elle y restera comme un glorieux témoignage de la reconnaissance de la France pour un de ses enfants et comme un motif d'émulation pour les générations à venir.

A. J. D.

Principales publications de la semaine.

SCIENCES ET ARTS.

Instruction pour le peuple. Cent traités sur les connaissances les plus indispensables. Livraisons 37 et 38. *Chimie appliquée.* In-8 de 32 pages. Traités 13 et 14. Signé : J. Girardin, professeur de chimie à Rouen, correspondant de l'Institut. — Paris, Dubochet, Le Chevalier.

JURISPRUDENCE.

Etudes sur l'institution de l'avocat des pauvres et sur les moyens de défense des indigents dans les procès civils et criminels en France, en Sardaigne et dans les principaux pays de l'Europe; par J. C. M. G. du Baux. Un vol. in-8 de 456 pages. — Paris, Hey et Belhatte.

Traité du contrat de mariage et des droits respectifs des époux, relativement à leurs biens. Ouvrage contenant en outre l'*Examen du droit d'enregistrement dans ses rapports avec les conventions matrimoniales*; par MM. A. Rodière et P. Pont. Tome 1er. *Introduction historique. — Dispositions générales. — Communauté légale.* Un vol. in-8 de 780 pages. — Paris, Cotillon.

BELLES-LETTRES.

Fernand; par Jules Sandeau. Un vol. in-16, bibliothèque Cazin à 1 fr. — Paris, Paulin.

HISTOIRE, GÉOGRAPHIE.

Dictionnaire de géographie ancienne et moderne; par M. E. G. Beraud, avec la collaboration de M. Ayriès, membre de l'Institut de France. Un vol. in-18 format anglais de 868 pages. — Paris, Firmin Didot.

Annuaire historique et universel, ou *Histoire politique pour* 1846, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, etc., rédigé par A. Fouquier. Fondé par C. L. Lesur, — Vingt-neuvième année de la collection. — Seconde série. — Dix-septième année. Un vol. in-8 de 912 pages, avec un tableau. — Paris, Thoisnier-Desplaces.

Correspondance.

A M. A. D., à Paris. — *Come* ou *comme*, terme de marine, officier de galère qui commande la chiourme. (*Voir les dictionnaires.*)

A M. le comte A. de N., à Dresde. — Nous ne pouvons utiliser votre obligeante communication, monsieur, et nous tenons les choses à votre disposition, avec nos remercîments.

A M. B., aux Roziers (Maine-et-Loire). — Vous pourriez trouver, monsieur, ce que vous désirez dans notre numéro du 6 septembre 1845, vol. VI, p. 5. Nous avons également publié des notices, des descriptions accompagnées de gravures, sur tous les chemins de fer au moment de leur ouverture.

A M. A. de P., à Dampierre. — *L'Image* est à 8 fr. pour les départements. Les éditeurs de ce recueil vous remercient, monsieur, de l'approbation flatteuse que vous leur offrez au nom de vos enfants. Donnez à traduire à M. votre fils ces deux vers d'Horace :

Segoius irritant animos demissa per aurem
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...

Horace avait eu avant nous l'idée de *l'Image* et de *l'Illustration*.

Les abonnements
à L'ILLUSTRATION
qui expirent le 1er Août doivent être renouvelés pour qu'il n'y ait point interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de
M. DUBOCHET,
rue Richelieu, N° 60.

Rébus.

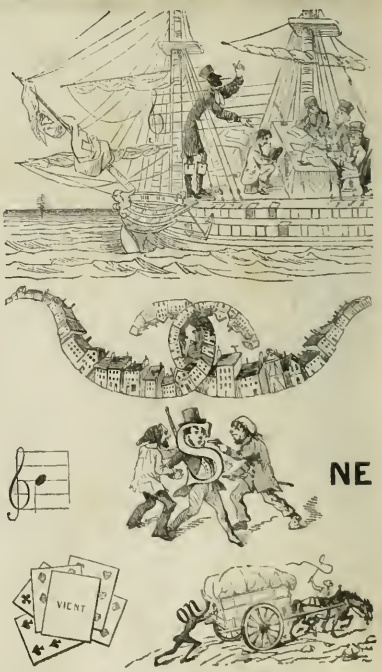

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Les sociétés de tempérance anglaises font beaucoup de tort aux vins de la Gironde surtout.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de Lacrampe fils et Compagnie, rue Damiette, 2.